

M. Borden à Toronto

LES DIFFERENTS POINTS DE SON DISCOURS. — CE QU'ON PEUT Y REPONDRE. — L'ACCUSATION DE SEPARATISME

Les journaux conservateurs ont cru devoir constater que Sir Wilfrid Laurier, parlant à Toronto, l'autre jour, n'avait guère apporté d'arguments nouveaux au débat sur la marine.

Nous pourrions dire la même chose de M. Borden, s'il n'était pas extravagant d'attendre de nouveaux arguments dans un débat qui dure depuis trois ans !

Il est vrai que Sir Wilfrid Laurier a, toujours soutenu la même thèse, les mêmes principes depuis 1909, tandis que M. Borden a souvent changé d'avis depuis ce temps et qu'avec lui on ne sait jamais ce qui nous attend.

La ville de Toronto a fait une belle démonstration à l'homme d'Etat qui est chef de son parti favori, à celui qui lui a apporté cette hégémonie politique qu'elle convoitait depuis si longtemps et avec lequel c'est "la voix de Toronto" qui donne aujourd'hui l'orientation à la politique canadienne.

Mais elle ne lui demandait rien de nouveau et elle a été satisfaite de l'entendre répéter des sophismes qui doivent pourtant commencer à s'user à force de servir.

Les points principaux que M. Borden a fait ressortir sont les suivants : "Le gouvernement a un mandat direct mais général du peuple de gouverner le pays. La politique de tribut naval représente exactement les vues de l'Amirauté. Il aurait été du devoir du chef de l'opposition d'y acquiescer dès le début. M. Borden n'a jamais préché la contribution permanente. Il n'a pris aucun engagement secret avec les nationalistes. La politique navale Laurier mène à la séparation. Si le Sénat rejette le bill, il faudra supprimer le Sénat."

Repondons brièvement à ces différents points :

Sur la question du mandat, nous opposons une dénégation formelle à M. Borden et nous nous appuyons sur des chiffres officiels pour le démontrer.

L'Amirauté n'a pas demandé de contribution ni de don de dreadnoughts. Nous ne nions pas que la politique Borden ne lui soit agréable ; mais, en 1909, elle avait également approuvé la marine Laurier et cela n'a pas empêché M. Borden de combattre cette marine.

M. Borden a donné là un exemple dont Sir Wilfrid Laurier pourrait se prévaloir, s'il n'avait pas de plus hautes et de plus sérieuses raisons, pour refuser d'accepter la politique de tribut naval.

M. Borden n'a jamais OUVERTEMENT préché la permanence de la contribution, mais c'est là une hypocrisie ou une naïveté, parce que sa politique ne permet pas autre chose.

Le pays tout entier sait à quoi s'en tenir au sujet des relations entre M. Borden et les nationalistes de 1911. La présence de M. Pelletier aux côtés de M. Borden à Toronto suffisait pour démentir le plaidoyer du chef conservateur.

Le Sénat, s'il juge à propos de rejeter le bill du tribut naval, restera dans son rôle constitutionnel et M. Borden n'a pas le pouvoir d'exécuter les menaces qu'il profère : d'abolir la Chambre Haute.

Voilà un résumé aussi succinct que possible des réponses qui ont été faites vingt fois aux sophismes que M. Borden a réchauffés pour les Torontoniens.

Nous avons gardé pour la fin l'accusation de séparatisme qui est le pivot central de l'argumentation conservatrice contre la marine Laurier.

Cette accusation se répète contre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Union Sud-Africaine qui, toutes, s'organisent des marines locales, et refusent de payer tribut.

Nous répondons donc, pour toutes, que la seule colonie britannique qui se soit jamais séparée de l'empire, a précisément rompu ses liens, parce qu'on les tenait trop serrés, parce qu'on voulait lui faire payer tribut et qu'on lui refusait l'autonomie.

Depuis, les hommes d'Etat anglais, d'une autre envergure que MM. Borden et Rogers, ont compris qu'il fallait retenir les colonies par les liens de l'affection et par la liberté.

De cette conception coloniale est sorti l'empire britannique d'aujourd'hui : une réunion de jeunes nations autonomes, groupées autour de la métropole, mais vivant chacune de sa vie propre et jalouses de leurs libertés. Qu'un danger menace l'empire ou la métropole, toutes elles courront à sa défense, mais elles veulent le faire LIBREMENT, de leur propre initiative.

Mais là, encore, nous nous attardons à des redites. M. Borden, d'ailleurs, ne croit pas plus que nous à cette accusation de séparatisme ; et lorsqu'il s'en servait à Toronto, il avait auprès de lui un homme qui, à Québec, accusait la marine Laurier d'être absolument impériale. C'était la définition de la marine Laurier que donnaient dans la province de Québec, les Pelletier, les Nantel, les Sévigny, les Rainville, les Blondin et autres nationalistes dont M. Borden aujourd'hui ne rougit pas de s'entourer et qui lui ont permis de faire voter son tribut naval aux Communes !

M. Borden, parlant à côté de M. Pelletier, à Toronto, et parlant de séparatisme, c'est le comble de la mauvaise foi politique.

Antigonish

L'EXPLOIT DE M. ROGERS.

Le scandale de l'élection provinciale d'Antigonish a donné lieu, avant-hier, à un débat fort animé à la Chambre des Communes.

On se rappelle les faits : Une élection partielle provinciale avait lieu à Antigonish, pour remplacer M. Girard, qui venait d'être nommé sénateur par M. Borden. Pendant la campagne, les journaux conservateurs publièrent avec l'entente du département des Travaux Publics d'Ottawa, — département auquel présidait alors M. Rogers, — une liste des travaux qui devaient être exécutés dans le comté par le gouvernement Borden et pour lesquels des crédits seraient inscrits dans le budget.

Cette liste était signée par le secrétaire particulier de M. Rogers.

Elle fut ensuite imprimée sous forme de circulaire et distribuée à profusion dans le comté.

C'était, on en conviendra, une effrontée tentative de corruption électorale, sans aucun des éléments

tuait également une ingérence ouverte du gouvernement fédéral dans une élection provinciale.

Les crédits, d'ailleurs, qui s'élevaient à quelques \$300,000, non-seulement n'étaient pas votés ; mais n'avaient pas même été demandés au parlement. C'était un bluff monumental.

Lorsqu'on lui a reproché ces menées corruptrices, M. Rogers d'abord, s'est caché derrière son secrétaire, qui avait fait cela de sa propre initiative, M. Rogers n'en avait eu aucune connaissance !

L'autre jour, toutefois, il a été plus audacieux et, tout en invoquant encore un alibi, il déclarait que son secrétaire avait bien fait.

Et la majorité de la Chambre des Communes lui a donné raison. Mais comment donc ! elle aurait été prête, pour peu qu'on le lui eût demandé, à voter à M. Rogers un prix de vertu et de moralité électorale !

La loi électorale punirait un "caban-

La métamorphose à Ottawa

LES LIONS CHANGES EN MOUTONS.

A-t-on jamais assisté à spectacle plus humiliant ?

Au cours du grand débat qui vient de se terminer, c'est à peine si deux ou trois des moutons conservateurs de Québec ont consenti même à bêler.

M. Pelletier s'est risqué le premier, en décembre, mais il parlait derrière un rempart de cadenas.

Ce pauvre Dr Paquet bêla un peu plus tard, mais son bêlement était étouffé par une toux aigue.

Quant à MM. Rainville et Sévigny, ils se sont concertés pour bêler le "RULE BRITANNIA" avec Sam Hughes, jeudi dernier, et c'est tout.

Voici un débat qui a duré du 5 décembre au 17 mai.

Tous nos "lions" du 21 septembre, élus pour mettre fin à toute marine et à toute contribution, se métamorphosent subitement.

De lions qu'ils étaient, les voilà qui se transforment en moutons. Les uns bêlent timidement.

D'autres, histoire de sauver leur toison, se sauvent dans le parc voisin.

Les autres se dissimulent — au moment du vote — dans le tréfilé.

Tous jettent un regard vers l'aube, suprême objet de leurs désirs et de leurs ambitions.

Les électeurs qui ont cru dans le courage des pseudo-lions doivent se dire que leur crinière de laine, ne vaut pas cher.

leur" qui donne \$2.00 à un électeur, pour l'engager à voter en faveur de tel ou tel candidat.

Or, voilà un ministre qui offre ou laisse offrir à un comté tout entier, \$300,000 pour voter en faveur du candidat conservateur ; et M. Rogers, les députés conservateurs acquiesçant, trouve cela très légitime, très moral. Il s'en vante !

C'est évidemment, un nouveau code de moralité que M. Rogers veut introduire dans nos mœurs politiques et qu'il importe du Manitoba.

Car, ce n'est pas un cas isolé. Depuis l'avènement de M. Rogers à Ottawa, nous avons pu voir la même moralité en action dans Richelieu ; dans MacDonald ; dans la Saskatchewan et l'Alberta. Mais elle n'a pas partout le même succès et les électeurs s'y montrent plutôt réfractaires, sauf quelques exceptions.

La Chambre des Communes a blanchi M. Rogers. Elle en avait le pouvoir. Mais si elle ne veut pas être accusée d'hypocrisie, elle devrait entreprendre la refonte de la loi électorale.

Car il est illogique de punir la corruption individuelle, en détail, et d'innocenter l'achat des électeurs en gros.

La lettre du "Herald"

Le "Herald" d'hier publie, en première page, une longue lettre où il invite le Sénat canadien à ne pas rejeter le bill du tribut Borden, et à ne pas, non plus, l'amender.

La conférence ne veut même pas que le Sénat en retarde l'effet jusqu'après les prochaines élections, ce qui permettrait au peuple de se prononcer.

Et il apporte pour appuyer sa thèse les arguments, chers aux organes torys, qu'il y a urgence ; que le tribut n'est pas une politique permanente ; et que le Sénat ne doit pas faire valoir l'esprit de parti au-dessus du vœu de la majorité parlementaire.

Sauf plus de tenue dans la forme, on croirait vraiment lire un article du "Star" lui-même.

Certes, nous reconnaissons pleinement au "Herald", le droit d'exprimer cette opinion, ou toute autre qu'il lui plaira.

Mais nous mettons nos lecteurs et les siens, en garde contre cet argument facile, — que l'on retrouvera demain dans les gazettes conservatrices, — à savoir que "la saine opinion libérale anglaise" est avec M. Borden.

En écrivant ce qu'il écrit, le "Herald" nous donne peut-être le fond de sa pensée, mais il s'égare irrémédiablement dans la pensée libérale.

Et de tous les journaux libéraux, — ou qui l'ont été jusqu'à récemment, — il reste seul de son avis.

Grand homme retrouvé

Les journaux jingoes ont pleinement retrouvé M. Borden et ils le sacrent "grand homme".

En 1909, quand le chef du parti conservateur songeait lui aussi à sauvegarder notre autonomie, ces organes le trouvaient faible et pusillanime.

Mais maintenant qu'il vogue en l'ultra-impérialisme, bravo ! c'est le sauveur de la patrie.

Significatif

Quand le nom de Laurier a été prononcé, à l'Assemblée Borden à Toronto, il a été salué de vigoureux hurrahs !

Les organes conservateurs eux-mêmes ont relevé cet incident significatif.

Le rôle du Sénat

Le Sénat a une mission bien définie à remplir. Si on veut lui nier cette mission, alors on aura raison de le dire inutile.

La réforme du Sénat, à laquelle ont songé les libéraux, consistait à le rendre plus utile et plus populaire.

Les conservateurs, au contraire, veulent donner à choisir aux sénateurs entre l'inertie, ou l'abolition.

Mais il n'est en leur pouvoir ni de les empêcher d'agir, ni de les supprimer.

Pas de mandat

M. Borden a prétendu à Toronto "qu'il a un mandat direct du peuple de remplir un devoir manifeste".

Or, M. Borden a été porté au pouvoir par une campagne anti-républicaine, aidée dans Québec d'une campagne anti-navale et dans Ontario, d'une campagne anti-papale.

Il n'a reçu d'aucune province le mandat de nous imposer un tribut.

Selon la longitude

Le "Star" se réjouit à l'idée que la Chambre des Lords en Angleterre puisse bloquer quelques-uns des bills du gouvernement Asquith.

Mais si le Sénat canadien refuse d'adopter le bill du tribut Borden, le "Star" parle de rien moins que de l'abolir.

Sous son vrai jour

Pour M. Borden, la politique de Sir Wilfrid Laurier continue d'être séparatiste.

Pour les survivants du mouvement nationaliste, elle continue d'être anti-autonomiste.

Mais aux gens sensés et sincères, elle apparaît de plus en plus sous son vrai jour, conforme à la fois aux aspirations de notre autonomie et aux exigences de notre devoir envers l'Empire.

Les deux copains

Entre un Pelletier qui se tait et un Monk qui se cache, choisissez qui vous préférez !

Pour nous, l'un ne vaut guère mieux que l'autre.

BILLET DU MATIN

Contre les fâcheux

Tous les hommes d'affaires ont plus ou moins à se plaindre de ces visiteurs oisifs qui vont d'un bureau à l'autre, s'installent comme chez eux, causent de la pluie et du beau temps, et leur feraient perdre des heures précieuses s'ils n'y mettaient ordre.

Un lecteur me communique à ce sujet un projet de règlement pour interdire les fâcheux, dont la douce ironie m'a paru amusante, et que je traduis volontiers pour le bénéfice de qui voudra lire. Que diriez-vous d'une affiche rédigée comme suit :

LES VISITEURS sont priés de laisser toujours la porte ouverte. CEUX QUI n'ont aucune affaire à nous proposer resteront aussi longtemps que possible, s'asseoiront, ou s'appuieront contre le mur ; ainsi, ils le protégeront et l'empêcheront de tomber sur nous.

ON INSISTE pour que les visiteurs fument ; on leur fournira même les cigares.

ORACHEZ sur le plancher : les crachoirs ne sont-ils que pour orner l'appartement.

PARLEZ le plus fort que vous pourrez, ou sifflez. Si ça ne suffit pas,

vous pouvez aussi chanter à tue-tête. SI NOUS sommes occupés à discuter avec quelqu'un, n'attendez pas que nous ayons fini ; mais mêlez-vous à la conversation. Nous aimons à parler à plusieurs à la fois.

METTEZ vos pieds sur les tables ou appuyez-vous sur les pupitres ; vous serez ainsi d'un secours précieux à ceux qui écrivent.

CEUX QUI n'ont pas affaire à nous sont priés de venir souvent.

SI QUELQUE CHOSE vous paraît utile des objets qui sont sous vos yeux, ne vous gênez pas : emportez-les comme souvenir.

USEZ D'UN langage polisson et indécent, surtout s'il y a des dames. Etc., etc.

Et maintenant, si le cœur vous en dit...

GRAINDORGE.

Des alliés pour M. Borden

Un confrère américain salue la politique de tribut une promesse d'annexion.

Nous trouvons dans un journal de la République voisine, la "Tribune" de Providence, R.I., un commentaire sur la situation politique au Canada qui intéressera nos lecteurs.

Providence compte un nombre considérable de Canadiens-français parmi ses citoyens et l'on y suit avec beaucoup d'intérêt, de même que l'on peut y apprécier très exactement ce qui se passe au Canada.

Le confrère donc, appréciant au point de vue américain l'agitation créée au Canada par la politique navale de M. Borden, y voit des symptômes favorables à l'annexion future du Canada aux Etats-Unis.

"Il est indubitable, dit-il, que la politique Borden conduira plus sûrement et plus rapidement à l'annexion que le programme Laurier, car elle provoquera la discorde, au lieu de l'union, et tendra vers l'affaiblissement, au lieu du renforcement, des liens qui unissent le Canada à l'Angleterre."

Car, explique le confrère, l'obstacle le plus formidable à l'annexion provient de l'opposition irréductible des Canadiens-français de la province de Québec, qui ont peur d'y perdre leur langue, leurs privilèges religieux et leurs écoles ; tandis que la masse de la population anglo-canadienne, sans être activement annexionniste, n'y voit rien de ce genre à redouter.

Et il conclut :

"Ceux donc parmi nous qui désirent voir l'absorption du grand Dominion au nord de nous se réaliser dès notre génération, donnent naturellement leur faveur et leur préférence au plan Borden et espèrent le voir sortir triomphant de l'agitation actuelle chez nos voisins du Canada."

Il ne manquait plus à la politique navale de M. Borden que l'approbation et l'appui des Américains qui désirent la prochaine annexion du Canada !

Correspondance

M. Pelletier à Toronto

M. Pelletier, notre ZANDRING national, est venu à Toronto redire son fameux boniment : WE ADORE THE SAME GOD !

Pourquoi Zandring tient-il tant à mêler la divinité à ses discours ? Le principal attribut de la divinité, c'est la charité et la justice.

Est-ce la charité chrétienne qui l'inspire, lui et ses collègues, quand il a fait destituer les principaux fonctionnaires canadiens-français ?

Est-ce la charité chrétienne qui l'inspire lorsqu'il s'immisce dans les affaires du port de Québec, au point de se brouiller avec le Sénateur Landry ?

Est-ce la charité chrétienne qui l'inspire lorsqu'il achète \$350,000 des cadenas dans les circonstances que l'on sait ?

Est-ce la charité chrétienne qui l'inspire, lorsqu'il trahissait froidement Mgr Langevin ?

Est-ce la charité chrétienne qui l'inspire lorsqu'il accusait son chef, Armand Lavergne, de vouloir susciter la guerre civile ?

Est-ce la charité chrétienne qui l'inspire en destituant sans enquêtes des centaines de maîtres de postes ?

Non, M. Pelletier ferait mieux de changer de ton. Qu'il cesse de poser au mystique sous prétexte de faire de la rhétorique, et qu'il nous fasse oublier, en parlant moins divinité, son culte pour le veau d'or.

UN AUDITEUR.

le 19 mai, 1913.

Bibliographie

Nous accusons réception d'un volume broché de 176 pages qui serait le premier d'une série que prépare M. J. B. Meilleur Barthe, gardien des Archives du District des Trois-Rivières, sur les documents dont il a la garde.

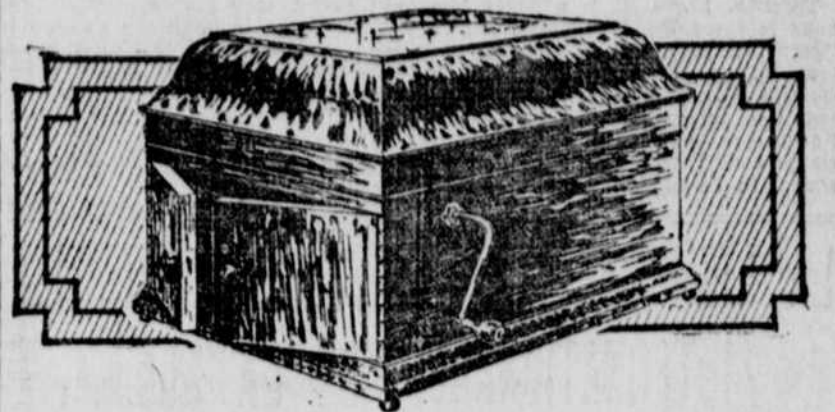
Ce premier volume est consacré aux actes de François Troitain et porte le titre de "Analyse des Actes de François Troitain, Notaire Royal, gardé-noté au Cap de la Magdeleine, Champlain, Batiscan et Ste-Anne."

Les vieilles familles de ces paroisses y trouveront des documents généalogiques intéressants.

CE VICTOR VICTROL

Avec 30 Sélections Victor

(15 registres Victor doubles)



VICTROLA VIII PRIX COMPTANT \$52.00.

(Pour l'instrument seulement)

Les registres Victor doubles sont 90 sous pour les deux sélections

Allez à n'importe quel de nos trois magasins de Montréal entendre les voix des plus grands chanteurs du monde parfaitement reproduites sur ce merveilleux instrument.

Demandez copie de notre Encyclopédie Musicale de 300 pages, donnant pour plus de 5000 Registres Victor.

Toujours en stock le plus grand assortiment de Registres Français par les artistes français les plus célèbres.

BERLINER GRAM-O-PHONE Co.

355 rue Ste-Catherine-Ouest. Phone Up 573

415 rue Ste-Catherine-Ouest. Phone Up 2418

279 rue Ste-Catherine-Est. Phone Est. 2972

\$1750.00 POUR \$1250.00

A vendre une part dans la Summerlea Realty Co., valant réellement \$1750.00 pour \$1250.00. S'adresser à

J. A. ROY

CHAMBRE 12 Edifice "LA SAUVEGARDE" TEL. MAIN 1318

ou le soir, 875a Durocher. Tél. St-Louis 5825.

La situation européenne

Pour la paix

Un article de M. Gabriel Hanotaux :

Quoique le ciel soit encore chargé de nuages, il ne paraît pas possible qu'il ne finisse pas par s'éclaircir. Au point où en sont les choses, nous devons croire fermement que, selon le vœu universel, nous allons vers la paix. La Turquie est à bout de souffle et à bout d'argent ; elle a perdu tout ce qu'elle pouvait perdre, exception faite de Constantinople, que, seule, une intervention diplomatique a sauvé. La capitulation de Scutari, quelles que soient les causes de cette reddition imprévue, a mis le comble à la défaite des Ottomans. D'autre part, les alliés n'ont plus rien à gagner. Pourquoi renouveler des batailles qui ne seraient que d'inutiles pertes ? Un armistice de fait règne sur toute la péninsule. En tant que balkanique, la guerre est finie. La paix n'attend plus que le verdict des puissances.

La chute de Scutari "en extrême" cause un dernier retard. Peut-on supposer que l'incident, si grave soit-il, suffira pour tout remettre en question. A la rigueur, la conférence de Londres pourrait réserver la question du sort de Scutari, comme elle a réservé la question des îles de l'Archipel. De toutes façons, il faut en finir, et puisque les ministres qui prennent la parole successivement, affirment que les grandes puissances sont décidées à rester unies et à marcher le plus promptement possible vers les solutions définitives, on doit croire, qu'en cela du moins, leurs intentions et leurs espérances ne seront pas trompées.

La paix signée (quelles qu'en soient les clauses et les conditions secondaires), nous serons en présence d'un fait nouveau, la disparition de la Turquie d'Europe, avec toutes ses conséquences. Et, de ces conséquences la plus importante sera nécessairement la constitution d'un nouvel équilibre européen.

Disons tout de suite que, même si cet équilibre est obtenu, il n'assurera pas, de lui-même, une parfaite stabilité. Des difficultés trop réelles ont été reportées ou volontairement écartées par la sagesse des puissances : le sort de Constantinople avec la question des Détroits ; la destinée prochaine des provinces d'Asie ; même les conditions nouvelles de l'équilibre méditerranéen.

Toute la partie maritime de l'œuvre des puissances n'est, pour ainsi dire, qu'ébauchée. Il est vrai que l'occupation du Maroc, de la Tripolitaine, de la Cyrénaïque fournissent déjà les éléments les plus caractéristiques du "novus ordo". La France, l'Italie, l'Angleterre se sont alignées sur l'autre rive et y ont, en quelque sorte, prolongé l'Europe. Mais il reste encore bien des points obscurs ou litigieux : quel sera le sort des îles de l'Archipel et de l'Adriatique ? Quel sera l'avenir de la Crète avec son port tant convoité la Suda ? Quelle sera la future réglementation des flottes européennes, dans ce vaste collier ouvert désormais à tant d'ambitions nouvelles ?

Ne compliquons pas. Et, puisqu'il s'agit surtout, pour le moment, de

l'équilibre continental, tenons-nous-en à cet ordre d'idées, déjà bien assez complexe par lui-même.

Pour de longues années, l'axe des grandes affaires européennes est à Vienne.

Il était de mode, il y a quelque temps, de pronostiquer la prochaine disparition de l'empire d'Autriche. Jamais il n'a été plus vivant ; jamais on n'a mieux compris la nécessité essentielle de son existence et l'importance de son rôle. L'empire qui réunit dans son sein des Allemands, des Hongrois, des Slaves, des Latins, des Roumains et jusqu'à des Turcs, le grand empire catholique qui a les plus belles traditions historiques actuellement subsistantes, cet empire manifeste une fois de plus, dans la crise actuelle, les raisons intimes de sa formation séculaire. Avancée de l'Occident vers l'Orient, il réunit en son sein toutes les races et tous les problèmes ; les contrastes et les antagonismes qui coexistent en lui l'ont amené à expérimenter, depuis un demi-siècle, cette sorte de constitution que Jean-Jacques Rousseau reconnaît comme la solution future des grands problèmes nationaux et internationaux, la Confédération. On voit à quel point la survivance de l'empire austro-hongrois "intruse" l'Europe. S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer.

L'importance du rôle de l'Autriche est incontestable ; la difficulté de ce rôle est non moins évidente. Pour occuper la place qui lui appartient dans la future Europe, elle devra prendre surtout en considération, au lendemain de la paix, d'une part ses relations avec le monde slave et, d'autre part, sa juxtaposition à la péninsule des Balkans et ses contacts avec la mer Adriatique. La voilà donc aux prises avec ce que j'appellerai ses anxiétés méditerranéennes.

Les faits qui viennent de s'accomplir ont posé pour elle, sous un angle imprévu, le problème que son gouvernement eût à résoudre quand Bismarck songea à l'attirer dans l'alliance allemande. L'Autriche ne fut pas sans hésiter. Les fureurs nées au feu par le chancelier allemand dans la fameuse entrevue de Gastein (octobre 1871). Le ministre Hohenwarth, bien oublié depuis

Chronique des Sports

GRAYDON A SIGNE AVEC LES TECUMSEH

QUERRE PRETEND QU'IL POSSEDE L'EQUIPE LA PLUS FORTE QUI AIT ETE ALIGNEE SOUS LES COULEURS DES INDIENS.

Toronto, 20. — Il y a de la joie dans le camp des Tecumseh, car le "gros" Graydon a signé pour une autre saison avec le club. Charlie Querrie n'avait jamais désemparé de voir Fred retourner à son poste avant l'ouverture de la saison, et celui-ci a compris qu'il était de son intérêt personnel et de celui du club Tecumseh qu'il revint sous les drapeaux. Les Indiens sont maintenant au grand complet et possèdent le club le plus fort qu'ils aient aligné depuis quelques années. Graydon a travaillé fort tout l'hiver et prétend avoir toute la forme nécessaire pour jouer une bonne partie contre le National, samedi prochain.

LA LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo, ...	001000010	— 2 9 1
Newark, ...	301000010	— 7 13 2
Jamieson, Holmes, Pape et Gowdy; Atchison et McCarthy. Umpires, Pinner et Quigley.		
Rochester, ...	000002002	— 4 8 4
Jersey City, ...	100031100	— 6 8 2
Wilhelm, Hoff et Williams; Brandon, Doesch et Crisp. Umpires, Bierhalter et Carpenter.		

POSITION DES CLUBS		
	G.	P. Pour.
Buffalo, ...	17	11 .607
Newark, ...	18	13 .581
Baltimore, ...	15	13 .536
Providence, ...	13	13 .500
Rochester, ...	14	16 .467
Toronto, ...	12	14 .462
Montreal, ...	10	14 .417
Jersey City, ...	11	16 .407

LES LIGUES MAJEURES

LIGUE AMERICAINE		
Cleveland, ...	200123093	— 10 11 4
Washington, ...	042002010	— 9 12 1
Mitchell, Blanding, Cullop, Kahler, Gregg et Newell; Millin, Hughes, Williams et Henry.		
Philadelphia, ...	101201010	— 7 13 1
Detroit, ...	012000040	— 8 10 2
Houck, Brown et Lapp; Klawitter, Lake et Stange.		

Boston vs Chicago, Flute.		
New-York, ...	023000010	— 6 9 1
St-Louis, ...	100001001	— 3 8 1
Baumgardner et Agnew; McConnell et Sweeney.		

POSITION DES CLUBS		
	G.	P. Pour.
Philadelphia, ...	19	9 .679
Cleveland, ...	21	11 .656
Washington, ...	17	11 .607
Chicago, ...	20	13 .606
Boston, ...	13	18 .419
St-Louis, ...	14	21 .400
Detroit, ...	12	21 .364
New-York, ...	9	21 .300

LIGUE NATIONALE		
St-Louis, ...	000022023	— 8 15 0
New-York, ...	000000000	— 0 2 2
Harmon et Wingo; Mathewson, Wilts, Meyers et Hartley.		
Pittsburgh, ...	000031000	— 4 6 1
Brooklyn, ...	100000000	— 1 7 3
Robinson et Simon; Allan, Stack et Miller.		
Cincinnati, ...	000001000	— 1 5 2
Philadelphia, ...	023000010	— 5 9 1
Fromme, Packard et Clarke; Alexander et Kilmer.		
Chicago, ...	070000000	— 7 7 0
Boston, ...	010000200	— 3 8 2
Overall et Archer; Perdue, Rudolph et Whaling.		

POSITION DES CLUBS		
	G.	P. Pour.
Philadelphia, ...	18	7 .720
Brooklyn, ...	20	9 .690
New-York, ...	15	13 .536
Chicago, ...	16	16 .500
St-Louis, ...	15	15 .500
Boston, ...	11	16 .407
Pittsburgh, ...	12	19 .387
Cincinnati, ...	9	21 .300

JESS WILLARD EST BATTU

San Francisco, 20. — Gunboat Smith a obtenu la décision de l'arbitre à la fin d'un combat de vingt rondes avec Jess Willard, ce soir.

DODD'S KIDNEY PILLS

CURE RADICALE DES MALADIES DES REINS

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies des reins, aussi le rhumatisme, la goutte, le diabète et le mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

LE NATIONAL EST TRES EN FORME

MALGRE LA VALEUR DU CLUB QUE CHARLIE QUERRIE OPERERA AU NATIONAL, LE GERANT CATTARINICH EST CERTAIN QUE LES NOTRES TRIOMPHERONT.

Tous les équipiers du National ont pratiqué hier soir avec ardeur en préparation de la grande partie d'ouverture de la saison qui aura lieu samedi prochain au terrain de Maitsonneuve. Cette joute de crocrosse est l'événement que tous les Canadiens-français de Montréal doivent encourager de préférence à tout autre, car le National possède cette année, une équipe qui saura leur faire honneur. Le capitaine Cattarinich est anxieux de recevoir la liste de réserve des Tecumseh, qui ont réuni un club capable de retrouver la gloire dont il s'est déjà couronné en remportant deux championnats. Le National est très en forme, grâce aux trois semaines de pratique qu'il a eues. Les Indiens sont très confiants de triompher, se basant sur le fait qu'ils ont toujours été la bête noire du National à Montréal. Les billets d'admission à la partie s'enlèvent avec une rapidité extraordinaire, car tout le monde veut voir cette partie et être de "la partie" pour applaudir le beau triomphe que nos équipiers ne manquent pas de remporter en cette inauguration de la deuxième saison du Big Four.

WELLS CONTRE CARPENTIER

Le combat est remis au dimanche 1er juin. — S. M. le roi des Belges assistera probablement au match.

Paris, 20. — Pour différentes raisons, dont la principale est que le match Carpentier-Bombardier Wells devait avoir lieu le jour de l'inauguration du Concours hippique, mais que les installations très coûteuses de ce dernier mettaient obstacle aux installations formidables nécessitées par le match pour le titre de champion d'Europe (toutes catégories); que d'autre part, le roi qui doit assister au Concours hippique est aussi sollicité d'honneur de sa présence la grande manifestation pugilistique et ne pouvait simultanément assister aux deux événements le match Carpentier-Bombardier Wells est remis au dimanche 1er juin.

C'est là une circonstance heureuse puisqu'à cette date l'Exposition universelle, qui va être véritablement extraordinaire, sera tout à fait prête et battra son plein. Ce sera, de plus, pour les sportsmen venus à Gand à propos du combat, une occasion admirable de visiter l'Exposition, alors qu'elle aura pris son aspect définitif.

AU PARC DELORMIER

Le secrétaire des courses Campeau, du parc Delormier, a commencé son travail pour la prochaine réunion de Delormier. Le juge Cole est également arrivé à Montréal.

LE PRESIDENT DE LA M.A.A.A.

M. Louis Rubinstein sera très probablement appelé à cette charge.

Les membres de la M.A.A.A. ont élu leurs directeurs à l'assemblée annuelle de lundi soir. Tous sont dévoués qui ont déjà contribué au progrès de la grande association anglaise.

UN CHIEN BIEN VENDU

Le gagnant de la dernière coupe Waterloo a été vendu pour 1050 guinées anglaises.

Londres, 20. — "Vingt-sept mille cinq cent soixante-deux francs cinquante" tel est le prix que vient d'atteindre la vente d'un chien en Angleterre.

Le lévrier "Hung Well", gagnant de la dernière Waterloo Cup, vient, en effet, de trouver acquéreur pour mille cinquante guinées anglaises. C'est un chiffre coquet. "Hung Well" appartenait à M. Hill Wood, lequel a vendu tout son chenil (pour racheter des chiens d'un autre sang) y compris le fameux étalon "Mandini" précisément père de "Hung Well" et le chien "Heavy Weapon" qui avait gagné la Waterloo Cup en 1910. C'est jolii, sportivement, de gagner la Waterloo Cup en 1910 et en 1913. La vente Hill Wood a atteint les proportions d'une vente bouc.

Ce prix de 27,562 fr. 50, est un bon prix, mais pour un gagnant de Waterloo Cup, il n'a rien d'anormal. "Hung Well" est un chien de deuxième saison, c'est-à-dire jeune; il peut gagner des prix très importants; il peut même gagner une ou deux fois encore la Waterloo Cup, cela s'est vu; l'illustre "Fullerton" l'a bien gagné quatre fois! En outre, "Hung Well" peut rapporter beaucoup d'argent comme étalon, car ses saillies valent, excessivement cher.

POUR LA COUPE AMERICA

Le challenger de Sir Thomas Lipton aura 75 pieds de longueur à la ligne de flottaison.

Londres, 20. — Le constructeur Nicholson a déclaré aujourd'hui que le challenger pour la coupe America aura 75 pieds de longueur à la ligne de flottaison, parce que Sir Thomas Lipton en a ainsi décidé en mentionnant dans son défi que la course aura lieu d'après les règles suivies dans la dernière course. Le constructeur a déclaré de plus que la voile du challenger ne dépassera pas la limite ordinaire, vu que tout excès serait puni par un rendement de temps au départ.

LA LIGUE DE LA CITE

Les amateurs pourront suivre les péripéties de deux belles joutes au terrain des Shamrocks.

Malgré l'opposition sérieuse que lui fait notre équipe de professionnels, la ligue de baseball de la Cité est en ce moment plus active que de coutume. Elle soutient que les amateurs locaux lui ont accordé jusqu'à date. Le programme de dimanche prochain justifiera encore le généreux appui que la population de Montréal accorde à cette organisation, qui a pris un véritable essor depuis trois ans.

La première partie de dimanche mettra les Millionnaires aux prises avec les Villiers, que Bundy Desautels cherche à renforcer de plus en plus. Il vient, paraît-il, de faire l'acquisition d'un joueur d'infidèle de première classe qui est anxieux de se distinguer dans les séries de la ligue de la Cité. Les Mascottes auront les Balmorals pour adversaires dans la deuxième joute, qui commencera à 3.30 p.m. Le géant Garon n'apportera aucun changement à son club, car il est satisfait de la tenue qu'il a montrée récemment. Les Balmorals se lanceront dans la bataille avec un ardeur nouvelle, car McGoggin a averti qu'ils recevront leur congé, s'ils ne montrent pas une amélioration sensible dans leur jeu.

LES BALTIMORE

Les Baltimore commenceront cet après-midi, au parc Atwater une série de parties avec nos pros du baseball.

Voici les résultats des épreuves:

1ère course, 5 furlongs: 1. Garl, 122, Wilson, straight 53.20, place 2.30; show 2.30; 2. Fathom, 112, Fairbrother, place 2.40, show 2.30; 3. Canto, 112, Alex, show 54. Temps, 1.32. Beau-Père, Cregg, Scarlet Letter ont aussi couru.

2ème course, 6 furlongs: 1. Honey Bee, 100, Ford, straight 4.30, place 3.20, show 53; 2. Progress, 108, Wilson, place 4.50, show 4.30; 3. Magazine, 125, Trotter, show 7.60. Temps, 1.13-4.5. Glint, Yorkville, Fred, Levy, Votes, ont aussi couru.

3ème course, The Peckham handicap, 1,500, 1 mille et 1 furlong: 1. Buskin, 117, Butwell, straight 4.80, place 3.10, show 3.10; 2. Kieburne, 111, Turner, place 4.90, show 4.90, show 4.60; 3. Barnegat, 106, Hoffman, show 8.10. Temps 1.38-2.5. Cadeau, Lohengrin, Flabbergast, Cogs Scallywag ont aussi couru.

4ème course, steeplechase de consolation, 700, 2 milles: 1. Penobscot, 143, Wilke, straight 14.60, place 55, show 3.60; 2. Exemplar, 142, Lynch, place 2.90, show 2.60; 3. Son of the Wind, 138, Saffell, show 3.30. Temps, 3.52-4.5. Leona, Juverence, Killarney ont aussi couru.

5ème course, 1-1/2 milles: 1. Towton Field, 108, Butwell, straight 5.50, place 2.60, show 2.40; 2. Blackford, 97, Snyder, place 2.70, show 2.40; 3. Absconder, 97, McCahey, show 3.40. Temps, 1.48-3.5. Leona, Juverence, Killarney ont aussi couru.

6ème course, New Howard Purse, 1 mille 40 verges: 1. Mollie S., 109, Obert, straight 29.60, place 9.60, show 5.20; 2. Star Gift, 106, Turner, place 3.90, show 3.60; 3. Mileage, 106, McCahey, show 4.30. Temps, 1.46-3.5. Little Ep., Cloud Chief, Rockfish, Clem Beachey, Horace B., Schaller, McCreary, Deborah, Moltke, Camel ont aussi couru.

7ème course, 1-1/2 milles: 1. Mollie S., 109, Obert, straight 29.60, place 9.60, show 5.20; 2. Star Gift, 106, Turner, place 3.90, show 3.60; 3. Mileage, 106, McCahey, show 4.30. Temps, 1.46-3.5. Little Ep., Cloud Chief, Rockfish, Clem Beachey, Horace B., Schaller, McCreary, Deborah, Moltke, Camel ont aussi couru.

8ème course, The Plumber's purse, 700, 6 furlongs: 1. Silver Bill, 104, Kederis, straight, 25.60, place 10.70, show 4.90; 2. McCorkle, 107, Loftus, place 9.50, show 4.40; 3. Flying Tom, 104, Goose, show 8.40. Temps, 1.12-4.5. Pantazetta, Sempre, Leochares, Hobnob, ont aussi couru.

9ème course, Churchill Downs Handicap, 1,000, 1 mille et 1 furlong: 1. Rodolfo, 115, Loftus, straight 4.40, place 2.90, show 2.60; 2. Yankee Notions, 105, Karkick, 4.40, show 3.50; 3. Gowell, 103, Gross, show 3.50. Temps 1.51-4.5. Pina, Porter, Creme de Menthe, Flora, Pina, Manager Mack, Princess Callaway ont aussi couru.

BLACK & WHITE

"Amis Fidéles de l'homme!"



Vendu par tous les marchands de première classe, cafés et clubs.

LE PROCHAIN MEETING

Plus de trois cents inscrits ont déjà reçu de l'établissement à Blue Bonnets.

Le secrétaire des courses de la prochaine réunion de Blue Bonnets aura beaucoup de facilité à organiser les champs des différentes épreuves, car les chevaux seront plus nombreux que jamais cette année à la piste. Plus de trois cents chevaux ont déjà reçu de l'accommodation aux écuries, et l'on s'attend à recevoir des applications pour une centaine de plus. M. Joseph McLennan, le préposé au pesage sur les pistes du circuit canadien, a télégraphié, hier que les pistes de la Virginie et du Maryland fourniront cette année plus que leur contingent habituel de plates canadiennes. Les meilleurs chevaux qu'il soit possible de trouver ont été enregistrés dans les courses supplémentaires et les stakes qui seront disputés à Blue Bonnets pendant la réunion qui s'ouvrira le 3 juin prochain. Les dates de la C. R. A., ont été arrangées cette année, de façon à permettre aux chevaux de se reposer entre les réunions. Le nouveau programme a rendu le Circuit canadien plus attrayant, et permettra de lutter avantageusement contre la renommée des courses dans l'Etat de New-York. Voici le nombre de chevaux enregistrés par les différents turfmen dans les courses de la réunion qui commencera le 3 juin prochain: J. Burtchell, 4; W. T. Anderson, 1; H. G. Bedwell, 15; A. E. Blakey, 9; G. R. Bryson, 3; F. E. Baird, 4; W. B. Carson, 8; W. G. King-Dodds, 5; W. Cahill, 3; M. Daley, 9; G. J. Day, 7; C. H. Douglas, 5; N. B. Davis, 7; M. Foley, 5; W. P. Pine, 5; W. H. Frey, 3; W. Garth, 15; les frères Gallagher, 10; J. W. Hendrick, 3; Max Hirsch, 3; G. M. Johnson, 6; W. O. Joplin, 13; D. M. F. Finney, 2; Madame Livingston, 20; E. McBride, 2; E. J. McGraw, 8; N. McFarlane, 8; W. Martin, 15; G. H. Marlam, 4; F. T. Tiller, 1; R. G. Martin, 2; H. Mixell, 3; Capitaine Presgrave, 12; F. J. Pons, 14; G. Ritching, 2; E. M. Rathman, 2; A. Simons, 12; E. Trotter, 1; G. R. Tompkins, 21; J. S. Wye, 12; R. E. Watkins, 7; A. G. Weston, 10; John Whalen, 5; W. C. Weant, 6; W. C. Westmoreland, 3.

LA FIN D'UN MEETING

Les favoris et les seconds choix se sont partagés les honneurs de la journée de clôture à Fimlico.

Pimlico, Ind., 20. — La réunion du printemps de Pimlico a pris fin aujourd'hui. Les favoris et les outsiders se sont partagés les honneurs de cette journée de clôture.

Voici les résultats des épreuves:

1ère course, 5 furlongs: 1. Garl, 122, Wilson, straight 53.20, place 2.30; show 2.30; 2. Fathom, 112, Fairbrother, place 2.40, show 2.30; 3. Canto, 112, Alex, show 54. Temps, 1.32. Beau-Père, Cregg, Scarlet Letter ont aussi couru.

2ème course, 6 furlongs: 1. Honey Bee, 100, Ford, straight 4.30, place 3.20, show 53; 2. Progress, 108, Wilson, place 4.50, show 4.30; 3. Magazine, 125, Trotter, show 7.60. Temps, 1.13-4.5. Glint, Yorkville, Fred, Levy, Votes, ont aussi couru.

3ème course, The Peckham handicap, 1,500, 1 mille et 1 furlong: 1. Buskin, 117, Butwell, straight 4.80, place 3.10, show 3.10; 2. Kieburne, 111, Turner, place 4.90, show 4.90, show 4.60; 3. Barnegat, 106, Hoffman, show 8.10. Temps 1.38-2.5. Cadeau, Lohengrin, Flabbergast, Cogs Scallywag ont aussi couru.

4ème course, steeplechase de consolation, 700, 2 milles: 1. Penobscot, 143, Wilke, straight 14.60, place 55, show 3.60; 2. Exemplar, 142, Lynch, place 2.90, show 2.60; 3. Son of the Wind, 138, Saffell, show 3.30. Temps, 3.52-4.5. Leona, Juverence, Killarney ont aussi couru.

5ème course, 1-1/2 milles: 1. Towton Field, 108, Butwell, straight 5.50, place 2.60, show 2.40; 2. Blackford, 97, Snyder, place 2.70, show 2.40; 3. Absconder, 97, McCahey, show 3.40. Temps, 1.48-3.5. Leona, Juverence, Killarney ont aussi couru.

6ème course, New Howard Purse, 1 mille 40 verges: 1. Mollie S., 109, Obert, straight 29.60, place 9.60, show 5.20; 2. Star Gift, 106, Turner, place 3.90, show 3.60; 3. Mileage, 106, McCahey, show 4.30. Temps, 1.46-3.5. Little Ep., Cloud Chief, Rockfish, Clem Beachey, Horace B., Schaller, McCreary, Deborah, Moltke, Camel ont aussi couru.

7ème course, 1-1/2 milles: 1. Mollie S., 109, Obert, straight 29.60, place 9.60, show 5.20; 2. Star Gift, 106, Turner, place 3.90, show 3.60; 3. Mileage, 106, McCahey, show 4.30. Temps, 1.46-3.5. Little Ep., Cloud Chief, Rockfish, Clem Beachey, Horace B., Schaller, McCreary, Deborah, Moltke, Camel ont aussi couru.

8ème course, The Plumber's purse, 700, 6 furlongs: 1. Silver Bill, 104, Kederis, straight, 25.60, place 10.70, show 4.90; 2. McCorkle, 107, Loftus, place 9.50, show 4.40; 3. Flying Tom, 104, Goose, show 8.40. Temps, 1.12-4.5. Pantazetta, Sempre, Leochares, Hobnob, ont aussi couru.

9ème course, Churchill Downs Handicap, 1,000, 1 mille et 1 furlong: 1. Rodolfo, 115, Loftus, straight 4.40, place 2.90, show 2.60; 2. Yankee Notions, 105, Karkick, 4.40, show 3.50; 3. Gowell, 103, Gross, show 3.50. Temps 1.51-4.5. Pina, Porter, Creme de Menthe, Flora, Pina, Manager Mack, Princess Callaway ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de mercredi après-midi:

1ère course, à réclamer, 5 1/2 furlongs: Tatless, 98, x Brookfield, 98, Prospect, 107, Sir Marion, 110, Ira K., 113, Lady Lightning, 112, Florence

2ème course, 5 furlongs: Yankee Tree, 110, La Vallette, 110, Christopher, 110, Birka, 110, Hor-tense, 110, Buzz Around, 110, Shelby Belle, 110, Violet Ray, 110, Rosa Ring, 110.

3ème course, 6 furlongs: Samuel R. Mayer, 100, Casey Jones, 102, Little Father, 109, High Private, 110, Jim Bassy, 110, Round the World, 110, Sebago, 112, Helen Barbee, 114, Caught Hill, 124.

4ème course, The Frank Fer Stakes, 1 mille: x Benaret, 87, Cash on Delivery, 105, Sleeth, 107, Milton B., 112, White Wool, 112, Edda, 114.

5ème course, 4 1/2 furlongs: Belle of Normandy, 97, Back, 97, Abedengo, 100, Wool, 102, Holton, 105, Harwood, 106, Magnet, 108, Candy Box, 110, Vandergrift, 113.

6ème course, à réclamer, 1 1/2 milles: x Guidepost, 88; x Kimmundy, 93, Barrac, 95, Vigilant, 98, Clubs, 106, Captain Brave, 109, Calish, 110; Wintgreen, 110, Supervisor, 110, Forehead, 110, Polle, 113.

x Réclamations de 5 livres par les novices. Beau temps. Piste rapide.

La plus Robuste Abbott-Detroit

Construction possédant la précision d'une montre. Auto marchant avec la régularité d'un chronomètre.

La supériorité de sa construction est un progrès marqué sur tout ce qui existe en fait d'automobile.

Beauté, aisance, commodité, fonctionnement silencieux. Démarreur électrique ainsi qu'éclairage par dynamo.

PRIX DE \$2,100 à \$3,000

V. LEVESQUE

1 à 7 rue Bréboeuf, Coin Parc Lafontaine, Tél. St-Louis 960 et 736. Montréal.

Amusements

Les SIX Plaies du Xxe Siècle et les SIX Préparations Scientifiques qui les guérissent

L'ALCOOLISME: les "TABLETTES ANTI-ALCOOLQUES" LUCHNER. \$5.00

La "TUBERCULOSE": les "GOUTTES ANTI-TUBERCULEUSES" du Dr. MENDEL. \$3.50

Le RHUMATISME: les "GOUTTES ANTI-RHUMATISMALES" du Dr. KROEMER. \$5.00

Les MALADIES DE LA FEMME: le "TONIQUE des Femmes" féminines WARKER. \$1.00

Les MALADIES VENERIENNES: les "PRESCRIPTION 909" du Dr. WENCESLAS. \$5.00

(b) contre la GONORRHEE les "TABLETTES ANTI-GONORRHEIQUES" du Dr. KLEBER. \$2.00

En vente dans toutes les pharmacies d'EUROPE et d'AMERIQUE. Dépositaires pour le Canada: LYMAN'S LIMITED, Montréal. Pour consultations gratuites s'adresser au SURINTENDANT MEDICAL MUNICH CHEMICAL IMPORT Co., 1002 rue Mont-Royal Est, Montréal.

Theatre NATIONAL

CETTE SEMAINE L'AIGLON 38-6-A

NATION OSCOP

SEMAINE DU 19 MAI 1913. "LA FILLE DU PAYSAN" "Drame en 5 actes, par BOURGEOIS et D'ENNERY." 37-6-A

ART ASSOCIATION

NOUVELLE GALERIE Use salle de lecture temporaire à 64 ouverte MERCREDI, le 25 septembre à 5 h. Les galeries resteront fermées jusqu'à nouvel avis.

Parc Dominion

MAINTENANT OUVERT CERCLE D RANCH WILD WEST 10-REPRESENTATIONS DANS UNE-10 DE HAMILTON.

Le Désastre du Titanic Les Sauvages Pygmées Fanfare Vander Merschen Admission au Parc 10c. 38-5-A

Roberts, 116. 21ème course, 5 furlongs: Yankee Tree, 110, La Vallette, 110, Christopher, 110, Birka, 110, Hor-tense, 110, Buzz Around, 110, Shelby Belle, 110, Violet Ray, 110, Rosa Ring, 110.

3ème course, 6 furlongs: Samuel R. Mayer, 100, Casey Jones, 102, Little Father, 109, High Private, 110, Jim Bassy, 110, Round the World, 110, Sebago, 112, Helen Barbee, 114, Caught Hill, 124.

4ème course, The Frank Fer Stakes, 1 mille: x Benaret, 87, Cash on Delivery, 105, Sleeth, 107, Milton B., 112, White Wool, 112, Edda, 114.

5ème course, 4 1/2 furlongs: Belle of Normandy, 97, Back, 97

Lettre d'Ottawa

L'HON. M. WHITE DEPOSE LA LISTE DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES POUR L'ANNEE COURANTE. — LA LOI DES BANQUES. — AU SENAT, LE BILL NAVAL EST ADOPTE EN PREMIERE LECTURE. — LA DISCUSSION CONTINUERA JEUDI. — LE BILL DES BONS CHEMINS ET L'INTERCOLONIAL.

(De notre correspondant parlementaire)

Ottawa, 20. — Avant la suspension du débat à 6 heures ce soir l'hon. M. White a déposé devant la Chambre les crédits supplémentaires pour l'année courante. Ces crédits dont le montant total s'élève à \$23,470,316.65 comprennent une somme de \$193,525 pour l'administration interne des différents départements; \$100,000 pour l'établissement et le maintien de stations expérimentales agricoles; \$200,000 pour l'immigration; \$438,240 pour la milice et la défense; \$750,000 pour le chemin de fer Intercolonial; \$1,500,000 pour l'amélioration des chemins de fer; \$1,500,000 pour l'Albion, mines divisées comme suit: Alberta, \$78,524; Colombie Anglaise \$83,005; Manitoba, \$95,196; Nouveau Brunswick, \$73,524; Nouvelle Ecosse, \$102,870; Ontario, \$527,201; Ile-du-Prince Edouard, \$19,584; Québec, \$418,449; Saskatchewan, \$102,889.

On relève aussi des appropriations de \$3,500 pour le canal de Soulanges, de \$250,000 pour le canal de Trent, de \$143,000 pour le canal de Welland, de \$50,000 pour le canal de Lachine, de \$100,000 pour la reconstruction du pont No 1, bassin St-Gabriel et de \$39,750 pour le canal Rideau; mais pas un sou pour le canal de la Baie Georgienne. La liste des travaux publics à exécuter dans la province de Québec comprend les suivantes: Bureau de poste d'Hochebourg, voûtes, \$1,500; bureau de poste de Lachine, addition et améliorations \$7,000; station postale (M) à Maisonneuve, \$45,000; station postale (G) dans la division Saint-Laurent, \$15,000; station postale (F) rue Notre-Dame et Richmond, Montréal, \$20,000; nouvel entrepôt d'inspection des douanes, Montréal, \$350,000; hôtel des Postes de Montréal, tunnel sous la rue des Fortifications, \$238,500; nouvelle station postale "H", Montréal, \$80,000; hôtel des Postes de Montréal, réparations à l'ancienne bâtisse, \$50,000; station postale "C", Montréal, part au gouvernement, \$100,000; pour le pavage de la rue Pleasie \$517; nouvel hôpital des détenus, Montréal, \$50,000.

Les principales appropriations pour les havres et les rivières dans la province de Québec sont les suivantes: Anse-à-Blondet, brise-lames, \$10,000; Bertherville, quai, \$10,500; village Belœil, quai, \$9,300; Grand'Mère, construction d'une digue, \$25,000; station de quarantaine de la Grosse-Ile, extension du quai, \$140,000; Ile Perrot Sud, réparation du quai, \$5,000; Lachine, quai, \$25,000; Laprairie, travaux de protection, \$35,000; St-Jean, Ile d'Orléans, extension du quai, \$25,000; Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, quai, \$20,000; rivière Saguenay, dragage, \$25,000; Sorel, réparations au quai, \$6,000; Thuro, quai, \$12,000. Le total de ces appropriations pour la province de Québec est de \$703,956.54.

Les subventions aux compagnies de navigation figurent dans ces crédits pour une somme de \$464,600, dont \$400,000 pour les transports des matières postales entre le Canada et la Grande-Bretagne et \$20,000 pour un semblable service entre le Canada et Terre-Neuve.

Sous la rubrique Département du service naval, on relève une somme de \$40,000 pour la patrouille des eaux septentrionales du Canada.

Un montant de \$21,000 est affecté aux travaux scientifiques et un autre de \$10,000 à l'inspection des vapeurs. Les pêcheries figurent pour un total de \$131,228 dont \$10,000 pour l'examen des réclamations pour compensation en rapport avec le traité concernant la chasse des phoques, \$75,000 pour la construction de navires chargés de la protection des pêcheries sur les côtes de la Colombie Anglaise et \$50,000 pour l'amélioration au transport du poisson frais.

Sous le titre de "Divers" on relève les appropriations suivantes, souscription au fonds du capitaine Scott \$14,600, souscription pour l'érection du monument à Samuel de Champlain à Orillia, Ont., \$7,500; dépenses de construction, \$5,000; dépenses pour la loi du mariage devant la cour suprême et le conseil privé, \$20,107.44 Archives publiques \$18,000. Les douanes figurent pour un montant de \$200,000; l'accise pour \$25,000; les poids et mesures et l'inspection des lumières électriques et du gaz pour \$23,000. Sous une deuxième rubrique de "Chemins de fer et canaux" figurent une somme de \$500,000 pour les dépenses de rapatriement des émigrés et une autre de \$100,000 pour la mise en opération de la ligne du Transcontinental entre Moncton et Edmundston.

Les salaires des employés du service extérieur des postes représentent une somme supplémentaire.

Enfin, une somme de \$4,102,800 est affectée au commerce dont \$4,000,000 pour la construction, l'acquisition, la location ou l'expropriation d'élevateurs aux points terminaux et \$2,000 pour les primes au fer et à l'acier.

A mentionner, aussi une somme de \$70,000 pour l'augmentation des salaires des officiers et gardes des pénitenciers, cette augmentation comptant à partir du 1er avril 1913. Le travail de la Chambre, aujourd'hui, a consisté presque uniquement en l'étude de la loi des banques qui a passé finalement le stage du comité. Plusieurs clauses du bill ont été modifiées les uns à la demande du ministre des Finances lui-même, les autres sur la suggestion des membres de l'opposition.

C'est ainsi que M. White a fait retrancher de la clause 88, la section 3 qui avait rapport aux prêts faits par les banques aux éleveurs (ranchers), sur leurs bestiaux, parce que le mot "ranchers" pouvait aussi bien signifier simple cultivateur que l'éleveur de bestiaux et que le gouvernement n'avait pas l'intention d'autoriser les prêts aux cultivateurs.

Au sujet de la clause autorisant les banques à faire des transactions immobilières, M. Emerson a proposé que l'on insère dans cette clause que les banques ne pourront pas placer dans les immeubles plus de 5 pour cent du montant de leur réserve et qu'elles devront enregistrer ces placements dans leur rapport mensuel.

M. White tout en partageant quel-

au sujet de ces placements, s'est cependant déclaré d'avis que le pourcentage mentionné par ce dernier lui semblait un peu bas. D'après lui, le seul remède serait d'interdire aux banques de construire des gratte-ciels limitant à la construction d'édifices d'une hauteur raisonnable. Il présente cependant un amendement à l'effet que les banques ne pourraient pas placer un sou de leurs fonds de réserve dans des transactions immobilières et qu'elles devront faire rapport annuellement de ces placements au ministre des finances. Le ministre sera aussi chargé de voir à ce que les banques ne placent pas dans l'immeuble des sommes trop élevées.

M. Emerson retire alors son amendement et celui du ministre des finances est adopté.

La clause limitant à 7 pour cent l'intérêt sur les prêts d'argent a donné lieu à un assez long débat. M. Emerson a exprimé l'opinion que ce taux devrait être porté à 8 pour cent, mais M. White s'y est opposé proposant cependant que la clause en question soit amendée de façon à forcer les banques à faire au ministre, un rapport trimestriel sur les taux exigés sur les prêts.

Le Dr Clark s'est élevé contre les abus commis à ce sujet. Il dit qu'il aimerait mieux voir le taux plus élevé, mais que la loi soit respectée.

L'hon. M. Oliver parle dans le même sens, disant que certaines banques de l'Ouest exigent des taux exorbitants pour des prêts d'argent, allant jusqu'à 10 pour cent et quelquefois même 12 pour cent.

Finalement, l'amendement de M. White est accepté, le taux d'intérêt restant fixé à 7 pour cent.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

Le bill est ensuite adopté en comité.

Le reste de la séance est consacré au vote des crédits du département de l'Agriculture.

LA MARINE FRANÇAISE

M. PIERRE BAUDIN PARLE DES PROGRES REMARQUABLES FAITS DEPUIS QUELQUE TEMPS. — QUATRE NAVIRES DE GUERRE SERONT LANCES SOUS PEU.

Paris, 20. — Au cours du débat sur le budget naval au Sénat, aujourd'hui, le ministre de la marine, M. Pierre Baudin, a parlé en termes élogieux des progrès remarquables accomplis par la marine française. Le ministre de la marine a déjà gagné trois ans sur le temps alloué pour remplir le programme du gouvernement. Quatre nouveaux navires de guerre seront lancés en octobre et le travail sera continué avec la même activité en 1914.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

M. Baudin a ajouté qu'on donnait une attention spéciale aux armements.

Deux milliards de francs

LE REPRESENTANT DE LA BULGARIE A LA CONFERENCE DE PARIS ANNONCE QUE LES PUISSANCES ALLIEES EXIGERONT CETTE SOMME COMME INDEMNITE DE GUERRE. — LES PRELIMINAIRES DE LA PAIX.

Paris, 20. — Le ministre des finances bulgare, qui doit représenter son pays, à la conférence financière de Paris, au sujet du règlement de la question des Balkans, a déclaré aujourd'hui, que les alliés demanderaient une indemnité de guerre de deux milliards de francs, dont un milliard constituerait la part de la Bulgarie.

Des précédents nombreux, a-t-il dit, supportent la demande des Balkans. Ils ne veulent pas être indemnisés pour les pertes indirectes dues à l'état de guerre, mais simplement pour le remboursement des dépenses purement militaires et le coût des pensions aux invalides et aux familles dont les chefs ont été tués. C'est sur ces considérations que la somme de deux milliards est basée.

Londres, 20. — Lorsque la dernière conférence de la paix s'assemblera à Londres, ce fut la Bulgarie qui se permit des tactiques de défilé. C'est tout le contraire aujourd'hui. La

Bulgarie est anxieuse de signer le traité de paix préliminaire, tandis que les autres alliés soulèvent des objections. Ils désirent une modification des dispositions du traité, tel qu'élaboré par les puissances. La Bulgarie ne s'oppose pas à cette modification, mais elle désire qu'elle n'intervienne pas avec l'apposition des signatures.

Il est peu probable que la conférence de la paix tienne séance cette semaine. Les délégués des alliés se sont réunis, aujourd'hui, pour régler leurs différends, et ont finalement décidé de soumettre à la conférence ambassadrerie un mémorandum des modifications projetées. Celle-ci ne se réunira pas avant lundi.

Le Dr Danfil, le délégué bulgare, tout en faisant remarquer qu'il en coûtait à la Bulgarie pour tenir ses armées sur le champ de bataille, a consenti à attendre quelques jours, afin de déterminer si les puissances pourraient accepter les modifications suggérées par les autres alliés.

Les délégués sont partis

APRES AVOIR ORGANISE LA CELEBRATION DU CENTENAIRE DE LA PAIX, LES DELEGUES ETRANGERS RETOURNENT DANS LEUR PAYS.

New-York, 20. — Les délégués anglais, belges, australiens et canadiens qui assistaient ici à la conférence internationale organisée pour arranger le programme de la célébration, qui aura lieu en 1915, de l'ère de paix qui règne depuis 100 ans entre les peuples de langue anglaise, ont terminé aujourd'hui leur visite en Amérique.

A l'exception de Sir Arthur Lawley, qui est resté à Buffalo et de Lord Weardale, qui est parti pour l'Angleterre, il y a plusieurs jours, les délégués, accompagnés de plusieurs membres du comité américain, sont arrivés, ici aujourd'hui, de Buffalo, la dernière ville qu'ils ont visitée dans leur voyage. A leur arrivée, les délégués européens se sont immédiatement embarqués sur le Mauretania, qui est parti tard, ce soir.

Parlant de leur visite en Amérique,

pour se consulter avec les comités des Etats-Unis et du Canada, H. S. Peris, secrétaire de la délégation anglaise, a dit:

"Dans notre consultation avec les comités américain et canadien, nous sommes venus entendre sur un programme large et adéquat pour commémorer dignement ce souvenir, si important pour la civilisation du monde. Nos propositions ont été approuvées avec enthousiasme par ceux qui sont à la tête de la vie intellectuelle et matérielle dans vos villes principales. Maintenant nos comités respectifs n'ont qu'à se mettre à l'œuvre, sans délai, pour réaliser ce programme et recueillir les fonds nécessaires. Le monde a besoin d'un message d'espoir et d'encouragement, tel que celui que nous devons lui adresser par la manifestation de notre victoire centenaire."

L'explorateur Steffanson

IL PARTIRA DE VANCOUVER VERS LE PREMIER JUIN POUR LES REGIONS ARCTIQUES.

New-York, 20. — Le capitaine Robert Bartlett, maître d'équipage du "Roosevelt", le vaisseau sur lequel le vice-amiral Peary fit son voyage au Pôle Nord, cumule les mêmes fonctions pour l'expédition Steffanson, qui doit partir en juin pour les régions arctiques. C'est ce qu'a annoncé Vilhjalmur Steffanson, l'explorateur, ce soir.

Le capitaine Bartlett doit partir immédiatement pour Esquimaut, où il surveillera l'approvisionnement du

Karluk, le vaisseau qui doit porter la plus grande partie de l'expédition. Comme treize scientifiques en feront partie, M. Steffanson a déclaré qu'il serait peut-être nécessaire d'appareiller un autre navire. On s'attend à ce qu'il en fasse le choix dans quelques jours.

M. Steffanson se propose de quitter New-York pour Esquimaut dans cinq jours. Selon les plans actuels, l'expédition sera prête à quitter Vancouver vers le premier juin. Le retour aura lieu à l'automne de 1914.

ZAM-BUK

A GUERISON EC-
ZEMA

M. James McComb, de Thorpston, Ont., écrit : "Pendant huit mois j'ai souffert d'eczéma et je ne pouvais rien trouver pour me soulager. J'ai essayé de tous les remèdes, mais rien n'a pu me guérir. En moins de trois jours j'ai vu disparaître mon mal. Et après deux semaines les plaies étaient complètement guéries."

Pour toute maladie de peau, éruptions, boutons, plaies du cuir chevelu, etc., Zam-Buk est sans égal. Il est fait avec des ingrédients naturels et sûrs, et ne cause aucun dommage à la peau. Il est recommandé par les médecins et les pharmaciens. Chez tous les pharmaciens et marchands de la ville, ou par le port de Zam-Buk Co., Toronto, sur réception du prix. Refusez toutes substitutions et imitations dangereuses. Avez-vous essayé le savon Zam-Buk ? 25c le morceau.

CARNET MONDAIN

Mariage

On annonce pour le 10 juin le mariage de Mademoiselle Juliette Lajoie, fille de Monsieur L. J. Lajoie, avec le docteur Hector Trudeau.

Au bénéfice de la fête de la Pensée française

Une représentation sera donnée le 29 mai, au Théâtre National. Un don du Cercle St-Louis. Adhésion de Sherbrooke. — Les élèves de Ste-Clotilde.

M. Georges Gauvreau, propriétaire du Théâtre National Français vient d'informer le Comité de la Fête de la Pensée Française qu'il tient à contribuer lui aussi à la magnifique manifestation du SOU en donnant le 29 mai, une représentation dont les bénéfices iront grossir la somme que la province de Québec versera au fonds de la défense de notre langue dans l'Ontario.

Intitulé de dire que l'offre généreuse de M. Gauvreau a été agréée chaleureusement par le Comité. Des détails sur cette soirée seront fournis plus tard.

Le Comité a reçu hier en même temps qu'une lettre flatteuse un don de cinq dollars du Cercle Saint-Louis de l'A.C.C.J.C.

Aux adhésions nombreuses reçues d'un peu partout, est venue se joindre celle de Sherbrooke. La Reine des Cantons de l'Est veut contribuer avec toute la province à l'œuvre du Sou de la Pensée Française. La Société Saint-Jean-Baptiste de l'endroit tiendra une assemblée à ce sujet, ce jour-ci.

Nous signalons ici même samedi l'admirable geste des élèves de l'école Sainte-Clotilde de Montréal. La lettre pleine de patriotisme qu'ils ont envoyée aux Commissaires d'école mérite d'être reproduite ; elle fut communiquée au Comité par M. le curé Bourassa.

Monsieur le Président, Permettez-moi de vous adresser une copie d'une requête envoyée à ma Commission par les enfants de ma paroisse. Ce pourra, peut-être vous être agréable.

A Messieurs les Commissaires d'Ecole de Sainte-Clotilde.

Messieurs,

Nous, les élèves des deux écoles de Sainte-Clotilde, ayant entendu parler du Sou de la Pensée Française, nous présentons humblement une requête, vous demandant de vouloir bien disposer, en faveur de cette Pensée, la majeure partie de la somme que vous nous destiniez comme récompenses. Tous, à l'unanimité, nous renonçons à presque tous nos prix pour venir en aide à nos petits frères d'Ontario.

En acquiesçant à notre demande, Messieurs, vous procurerez aux enfants de Sainte-Clotilde, l'heureuse et rare occasion de participer à une œuvre éminemment religieuse et patriotique ; et d'un autre côté on ne sera pas moins heureux de leur offrir, à nos petits frères d'Ontario.

Avec nos remerciements anticipés, Messieurs, l'hommage de nos profondes respects,

LES ENFANTS DE SAINTE-CLOTILDE.

Monsieur le Président,

En vous adressant cette demande de nos enfants, je puis dire maintenant vous assurer que notre Commission Scolaire se fera un doux plaisir de se rendre à leur désir. Vous recevrez donc d'ici à quelques jours la somme de \$75,000, au nom des enfants de Sainte-Clotilde.

Agrez, Monsieur le Président, mes souhaits les plus sincères de succès, en même temps que mes cordiales félicitations pour votre "Pensée"..... bien pensée.

Votre tout dévoué,

J. A. BOURASSA.

Père-Cur et Président de la Commission Scolaire.

LES PERSONNES SUJETTES A LA MIGRAINE

On a vu sous le mal de tête, d'ivresse, les souffrances accablantes, intolérables, avec maux de cœur, vomissements, mais sans danger, — qui, en faisant usage des

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TÊTE.

Gauvin Headache Tablets

Soulagement en quelques minutes et prompt guérison, ainsi que l'attestent des milliers de personnes redoublées à ce remède scientifique de leur retour à la santé.

Chez Monsieur Gauvin, je me suis servi depuis plusieurs années de ces Cachets Gauvin contre le mal de tête. J'ai toujours obtenu, à la grande satisfaction, dans toutes les circonstances, un soulagement immédiat et complet.

En vente partout : 25c la boîte.

J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste 550 rue Ste-Catherine-Est, Montréal

CHEZ LES OUVRIERS

L'union internationale des pressiers vient de mettre à l'étude un projet ayant pour but d'instituer, dans cette union, un service d'assurances contre les risques de la mort et de la maladie. Ce projet est conçu d'après un plan tout nouveau. Il paraît être l'un des plus pratiques qui a été établi, jusqu'ici, dans les unions ouvrières.

Toutes les unions affiliées ont reçu avis, du bureau général exécutif, d'aller à l'étude ce projet, et de donner leur opinion à son sujet dans le plus bref délai possible. Des copies, en français et en anglais, sont distribuées à chaque membre des unions locales.

Le conseil central national des métiers et du travail tiendra une importante assemblée, ce soir, à la salle des Artisans, 3 Craig Est. Le comité de la fête du travail fera son rapport.

Le club ouvrier Mont-Royal a tenu une assemblée fort intéressante, lundi soir, dans la salle ordinaire de ses séances, rue Mont-Royal. Elle était présidée par M. Ovide Lemire, président de ce club. Cette question, pleine d'actualité, posée par M. H. Julien, membre du club ouvrier la discussion : "Quel est le but, et notamment, quelle attention les membres du club Mont-Royal doivent porter à l'œuvre du Sou de la Pensée Française, patronnée par l'association Saint-Jean-Baptiste ?" Développant sa question, M. H. Julien donna, sur le fonctionnement de l'œuvre, et le but qu'elle veut atteindre, de très intéressantes informations. "Il ne s'agit pas, dit-il, de question de participation, ou de discussion politique ; c'est une question purement nationale. C'est de savoir si les ouvriers canadiens français, désirent s'intéresser au grand mouvement qui se fait, pour le maintien, pour la défense et la diffusion de la langue française, en Canada."

MM. G. Martel, D. Boyer, A. J. Ratelle et autres répondirent par de patriotiques discours dans lesquels ils affirmèrent leur amour pour l'œuvre du Sou de la Pensée Française. Puis, il fut proposé par M. A. J. Ratelle, secondé par M. René Daguette, et unanimement adopté que le club ouvrier Mont-Royal approuve et encourage l'œuvre patriotique du Sou de la Pensée Française, et vote une somme de \$5,00 pour être versée dans la caisse de l'œuvre pour les fins qu'elle se propose."

La question des abattoirs de l'Est fut soulevée par plusieurs membres qui habitent le quartier Delorimier. Il fut décidé que le club ouvrier Mont-Royal se charge de faire signer une requête par tous les citoyens du quartier, le plus intéressé dans cette question, pour dénoncer une fois de plus le mauvais état de choses qui existe et qui met la santé publique en danger, puis de porter cette requête, non plus aux autorités municipales, mais au bureau d'hygiène provincial.

En vue des élections municipales prochaines, le club a nommé un comité électoral permanent, qui est composé de MM. H. Julien, D. Boyer et A. J. Ratelle. Le comité doit faire rapport de son travail, à chaque assemblée.

À la conférence typographique provinciale d'Ontario, qui s'ouvrira vendredi prochain, à Ottawa, M. James M. Lynch, président général de l'union internationale, a promis d'assister. Toutes les unions typographiques de la province-sœur y seront représentées.

Parc Sohmer

OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ.

C'est dimanche prochain, le 25, que le parc Sohmer inaugurera sa vingt-cinquième saison d'été. Dorénavant, il y aura représentations toutes les après-midi et tous les soirs. De nombreuses améliorations ont été faites, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Une nouvelle porte d'entrée avec pavage en ciment et conduisant, disposition de plusieurs centaines d'ampoules électriques sur scène et dans le boquer. Quant aux attractions elles sont de haute nouveauté et excellentes sous tous les rapports. Un magnifique programme a été préparé pour la semaine d'ouverture. Celui des semaines suivantes ne le cède en rien à leur devancier. M. Dama-se Larose, le gérant actuel, nous dit qu'il a réussi à engager ce qu'il avait de mieux de tous les artistes, tant en matière de vaudeville, et la saison promet d'être très attrayante et intéressante. La direction n'a rien négligé pour plaire à sa nombreuse clientèle. Le parc Sohmer sera encore pendant l'été, le lieu populaire d'amusement qu'il a été pendant plusieurs années. Le corps de musique a été augmenté de plusieurs unités et sera toujours sous la direction du professeur J. J. Goulet.

ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS ST-LOUIS

L'Association A. A. St-Louis est à l'organisation pour mercredi, le 21 mai courant, un magnifique euchariste, qui aura lieu dans ses nouvelles salles situées au No 1602 St-Laurent, mi-chemin de la rue Villeneuve et Mont-Royal.

En outre du euchariste et de la dans, un magnifique concert de chant, déclamation et musique sera donné par des personnes de grande renommée et un goûter sera servi gratuitement.

Le prix du billet est de 50 centimes et il s'élève rapidement, et le nombre est limité. Hâtez-vous de vous procurer des billets.

FETE VICTORIA

Le "Quebec, Montreal & Southern Ry" annonce des taux réduits spéciaux, aller et retour, de Montréal à toutes les stations, Varennes à St-François du Lac, inclusivement, pour la Fête Victoria. Départ 23 et 24 mai, limite de retour, 27 mai. Enfants entre 5 et 12 ans à moitié des taux spéciaux.

SANTAL MIDY

24 Heures

Chaque capsule porte le nom de MIDY

Se méfier des contrefaçons

Offrez-vous les PHARMACIENS

39-2-g

L'imbroglie de Drummondville

LE JUGE POULIOT REND JUGEMENT DANS LES POURSUITES DE M. GARCEAU.

L'hon. juge Pouliot a rendu jugement dans les actions prises par M. Nap. Garceau contre le Conseil de la ville de Drummondville lors de l'imbroglie municipale, l'automne dernier.

L'injonction prise contre la ville pour empêcher l'émission des Lettres Patentes d'incorporation sous la loi des Cités et Ville a été renvoyée avec dépens contre le demandeur.

Le Quo Warranto contre M. I. Brouillard pour l'empêcher de siéger comme maire a aussi été renvoyé avec dépens ; les Quo Warranto contre MM. Hébert et Bousquet ont été maintenus.

La cause J. W. St-Onge contre la Corporation tendant à faire annuler une résolution en date du 1er avril a été renvoyée avec dépens.

Dans l'action de Nap. Garceau contre la Ville, la Cour a décidé que les assemblées du 8 et du 10 juin étaient légales, et que celle du 24 juin était illégale, mais de peu d'importance.

L'honorable juge a aussi rendu jugement dans la cause de Nap. Garceau vs La Fabrique de Drummondville sur l'inscription en faux, laquelle procédure a été renvoyée avec dépens contre le demandeur Garceau.

Le coroner McMahon a ouvert une enquête, hier matin, sur les circonstances qui ont entouré la mort de M. Jules Godon, tué par un convoi du Pacifique Canadien, lundi soir, à Parc Laval.

A cause d'absence de certains témoins dans l'enquête a été remise à mardi prochain.

Le défunt était d'origine française et demeurait au pays depuis 27 ans.

Elle est accusée d'un vol considérable.

Juditha Cavallini a été arrêtée par les agents Colangelo et Laffleur, de la brigade du lieutenant Savard. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$555 à son compatriote, Giulio Bokato, qui demeurait dans la même maison, No 65 de la rue St-Antoine.

L'accusée a plaidé non coupable devant le magistrat Lantôt, et l'enquête a été fixée au 27 de mois courant.

Grave accident à un serre-frein.

À huit heures, hier matin, près de la rue Richmond, John McMullins, 28 ans, serre-frein, à l'emploi de la compagnie du Grand Tronc, a fait une chute en bas d'un convoi et a reçu des blessures internes très sérieuses ; il a été transporté à l'hôpital Général.

Les deux fugitifs seront ramenés à Montréal.

Le détective Edouard Samson, de la Sûreté provinciale est parti hier pour Plattsburgh, N.Y., d'où il ramènera les nommés Simard et Brais, fugitifs de la prison de Bordeaux.

Ben. Lipson est condamné.

Ben. Lipson, trouvé coupable, il y a quelques semaines, d'avoir causé des lésions corporelles graves à Treflé Bellemare, en lui vendant une liqueur falsifiée, a été, hier avant-midi, condamné à \$300 d'amende ou à un an de prison. L'assistant-séréniteur Charpentier, de la Sûreté, qui a fait la cause contre Lipson, l'avait d'abord accusé de tentative de meurtre, mais le juge Bazin, après avoir entendu les témoignages, a changé l'accusation.

M. Bellemare restera aveugle toute sa vie et cette infirmité terrible lui est venue après qu'il eut bu un certain spiritueux vendu par Lipson.

Il meurt subitement dans son lit.

M. J. Z. Grattin, boulanger, 35 ans, No 112a rue Verdun, à Verdun, a été trouvé mort dans son lit, hier matin. Le défunt a succombé à une affection cardiaque ; il était célibataire et natif de Sainte-Thérèse.

Le coroner a disposé du corps sans jury.

Le jeune Mathieu comparait devant le magistrat.

L'enquête d'Eugène Mathieu, tenu criminellement responsable par le jury du coroner de la mort du garde Morin, devait avoir lieu hier midi devant le magistrat Lantôt, en cour de police.

Comme le veut la loi, le jeune garçon a comparu devant le juge Choquet, en Cour juvénile. Celui-ci a donné l'ordre de le conduire devant le magistrat.

M. J. A. Saint-Julien défend l'accusé.

Le rôle étant trop chargé, la cause sera entendue aujourd'hui.

Il tombe sans connaissance dans la rue.

Un nommé Charles Poirier s'est évanoui soudainement sans connaissance à 9 heures et 50, hier matin, rue Notre-Dame Ouest, près de la rue Rose-de-Lima. Le docteur Campeau lui prodigua ses soins et le fit transporter par voiture d'ambulance à l'hôpital Notre-Dame.

Le malade est dans le coma et même mourant.

Les médecins sont d'opinion qu'il souffre d'urémie.

Le recorder Weir en congé.

Un congé de plusieurs mois a été accordé, hier matin, au recorder Weir. Le Procureur Général de la province a informé le Bureau de Contrôle que des dispositions avaient été prises pour que l'administration de la justice municipale ne souffre pas de l'absence de M. Weir.

Cette grave des déménageurs a été très rapide. Il n'y a pas eu de pourparlers entre patrons et grévistes. — Pas de paroles, des faits !

Le tribunal maintient la saisie-revendication au sujet d'une bague de valeur.

M. le juge Archer a maintenu, hier matin, la saisie-revendication prise par Mlle Germaine Masson pour sa bague de valeur, y faire un canal d'égout. M. Dickson prétend que la cité n'a pas le droit et que sa carrière sera endommagée considérablement si ce canal d'égout est construit.

Le requérant est représenté par M. Antonio Perrault, M. Charles Laurendeau, C.R., qui occupe pour la cité, a demandé l'ajournement au 25, ce qui lui a été accordé.

Par le jugement intervenu dans la cause, la demanderesse obtient la permission de retirer son dépôt de \$215, le défendeur Lalumière ne lui remet pas la bague dans les dix jours qui suivront le jugement.

CHRONIQUE DU PALAIS

Important jugement rendu en appel : le défendeur n'aura pas \$150,000 à payer au demandeur.

La cour d'appel a maintenu une décision rendue par la cour supérieure dans la cause de William Marshall contre Robert Gilmour Leckie. Le demandeur réclamait du défendeur la somme de \$150,000, alléguant que Leckie avait manqué à ses obligations et ne lui avait pas cédé régulièrement une propriété minière connue sous le nom de mine "Sterling" et située dans la province d'Ontario. L'irrégularité consistait en ce que Leckie n'aurait pas cédé sans restriction les trois propriétés formant partie de la mine, mais que Marshall aurait obtenu le cédant pour rendre le transport valable. La cour d'appel a considéré que cette condition était empreinte de la plus entière bonne foi de la part de Leckie et ne constituait qu'une simple formalité que Marshall pouvait facilement remplir, de sorte que le transport avait été fait d'une manière valable et que Marshall n'avait pas lieu de se plaindre. En conséquence, le jugement de la cour supérieure renvoyant l'action a été maintenu par la cour d'appel.

Les tribunaux condamnent la Montreal Water à payer une indemnité à un citoyen.

M. Joseph Lacombe, de la Côte des Neiges, qui avait donné, le 30 mars 1910, à la compagnie "Montreal Water and Power" la permission de poser une conduite pour l'eau sur sa propriété, a eu à s'en repentir, car plusieurs de ses arbres fruitiers ont été endommagés par les ouvriers de la compagnie. On a aussi laissé sur sa propriété un amas de terre et de roche qui ont rendu inutilisable pour les fins de la culture une grande lièvre de terre. Enfin, pour couronner le tout, les explosions de mines ont quelque peu endommagé la maison du demandeur. Il a demandé à la compagnie de l'indemniser et elle ne lui a offert que \$300 d'indemnité ; il n'a pas trouvé ce montant assez élevé et il a pris une poursuite, dont le dénouement a eu lieu hier matin devant M. le juge Dugas. Lacombe a eu gain de cause et la compagnie devra lui payer \$559.50 de dommages-intérêts.

Reclamation réduite.

Le jury qui a entendu la cause de J. Kahler contre la compagnie des tramways a rendu, tard dans l'après-midi, un verdict accordant \$315 au demandeur, qui se réclamait \$3,000. Kahler a été victime de l'accident de tramway qui s'est produit, le 7 novembre dernier, à l'angle de la rue Saint-Laurent et de la rue Ontario ; il a été blessé, en même temps que plusieurs autres personnes, au cours de la collision qui a eu lieu entre un tramway stationnant à l'angle de ces deux rues et un autre descendant la côte, que le garde-moteur n'a pu arrêter.

M. Hecovitch occupait pour le demandeur, avec M. Ernest Pélissier, C.R., comme conseil, et M. J. L. Perron, C.R., M.P.P., occupait pour la compagnie.

Un bref d'injonction est pris contre la ville.

M. Robert Clarence Dickson, qui exploite une carrière, à la Longue-Pointe, a fait la demande d'un bref d'injonction contre la cité, laquelle veut faire creuser une tranchée dans la carrière pour y faire un canal d'égout. M. Dickson prétend que la cité n'a pas le droit et que sa carrière sera endommagée considérablement si ce canal d'égout est construit.

Le requérant est représenté par M. Antonio Perrault, M. Charles Laurendeau, C.R., qui occupe pour la cité, a demandé l'ajournement au 25, ce qui lui a été accordé.

Le tribunal maintient la saisie-revendication au sujet d'une bague de valeur.

M. le juge Archer a maintenu, hier matin, la saisie-revendication prise par Mlle Germaine Masson pour sa bague de valeur, y faire un canal d'égout. M. Dickson prétend que la cité n'a pas le droit et que sa carrière sera endommagée considérablement si ce canal d'égout est construit.

Le requérant est représenté par M. Antonio Perrault, M. Charles Laurendeau, C.R., qui occupe pour la cité, a demandé l'ajournement au 25, ce qui lui a été accordé.

Par le jugement intervenu dans la cause, la demanderesse obtient la permission de retirer son dépôt de \$215, le défendeur Lalumière ne lui remet pas la bague dans les dix jours qui suivront le jugement.

Avec \$3 Comptant vous Achetez ce Poêle

LE RESTE A DES CONDITIONS FACILES, \$1.00 PAR MOIS.

\$21.00 COMPTANT.

Ce Poêle à Gaz No 10-D



\$23.00 A TERMES

Avec un Poêle à Gaz dans votre maison, vous avez environ la moitié moins de travail à faire qu'à l'ordinaire.

The Montreal Light, Heat & Power Company

Edifice Power, Angle Craig et St-Urbain, Tel. Main 4040

Succursale de la partie Est : 834 Ste-Catherine, Mais. Tel. Lasalle 1850.

Magasin du haut de la ville : 350 Ste-Catherine Ouest. Tel. Uptown 4310

40-1-p5

ETA - 1881 - BLIE

La même vieille maison digne de confiance, avec des prix toujours populaires.

La Cie E. CAVANAGH Limitée,

Quincaillerie, Huiles, Peintures Fournitures de Plombiers et de Moulin

TELEPHONES BELL Main 3407-3408-3409

935-945 rue Notre-Dame Ouest, Montréal (ANGLE RUE DES SEIGNEURS)

The Phoenix Bridge & Iron Works, Ltd

83 RUE COLBORNE

Entrepreneurs en construction d'acier, Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes.

83 RUE COLBORNE

LES GRAINES "RENNIE"

Ont une réputation des plus enviables dans tout le Canada

Si vous n'avez pas reçu notre Catalogue, donnez-nous votre adresse.

WM. RENNIE CO., LIMITED, 190 Rue McGill, MONTREAL

Une injonction est accordée à un entrepreneur contre la compagnie Central Railway

M. le juge Guerin a accordé à M. Clarence J. Willis l'injonction qu'il demandait pour empêcher la compagnie Central Railway de faire faire par un autre que lui la construction d'une ligne de chemin de fer allant de Midland, dans l'Ontario, jusqu'à Montréal. M. Willis devra fournir un cautionnement de \$10,000 pour rendre le jugement exécutoire.

Il est en difficulté avec la compagnie dont il a obtenu le contrat pour la construction de la ligne en question, et il a même engagé avec elle un procès à ce sujet. C'était la raison pour laquelle la compagnie voulait faire construire par un autre que lui sa voie ferrée.

RAPPORTS DE BREVETS

Dans l'intérêt du public amateur d'inventions nouvelles, nous donnons plus bas une liste de brevets canadiens obtenus cette semaine par l'entremise de MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada et Washington, E. U.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné. No. 147,878 — Maurice Leblanc, Le Val sur Seine, France. Balancier automatique pour corps rotatifs.

No. 147,927 — Karl L. F. Friedemann, Forthage, Suède. Procédé pour rendre solubles les produits d'oxydation d'huile de lin.

No. 147,928 — Phyllis Garant, Woburn, Qué. Crochet combiné pour chapeaux et habits.

No. 147,932 — Conrad V. Greenwood, Blundellsands, Ang. Fabrication de produits multicouche.

No. 147,935 — Karl Hartmann, Berlin, Alle. Procédé pour durcir et rendre imperméables les peaux et cuirs.

No. 147,939 — Joseph A. Houle, Montréal, Qué. Coupe-pâte.

No. 147,944 — Zachée Langlais, Montréal, Qué. Brosse fontaine.

No. 147,945 — Joseph H. Letourneau, East Herford, Que. Bandage herniaire pour vaches.

No. 147,946 — Jules Levy, Paris, France. Collier de cheval.

No. 147,954 — Jean E. Menançon, St-Louis, (L'Islet) Qué. Piège à animaux.

"Le Guide de l'Inventeur" sera envoyé gratis à toute adresse sur demande.

BEAUTE PERMANENTE-10 CTS Vous l'aurez avec un livre de données d'actualité Beauty Leaves. Portez dans votre bourse, toujours prêt à l'usage. Rose ou blanc. Par maille 10 cents.

P. T. Hickman, 37 St. Jones, N. Y. U.S.A.

Raccordement fait Gratis

\$3.00 comptant, voilà tout ce que vous avez à payer pour l'installation de ce poêle. Nous ne réclamons rien pour faire le raccordement et nous le faisons parfaitement. Nous sommes des experts. Le consommateur n'a pas à subir de pertes de gaz.

Avec un Poêle à Gaz dans votre maison, vous avez environ la moitié moins de travail à faire qu'à l'ordinaire.

The Montreal Light, Heat & Power Company

Magasin du haut de la ville : 350 Ste-Catherine Ouest. Tel. Uptown 4310

40-1-p5

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, LUNDI, LE DEUXIEME JOUR DE JUIN PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.

EN CONSÉQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à pourvoir aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres

DEBENTURES MUNICIPALES DE LA CITE DE SOREL, P.Q.

En dénominations de \$100, \$500, \$1,000, pour rapporter au-delà de 5 p.c.

ST-CYR, GONTHIER & FRIGON
103 ST-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL
TEL. BELLE MAISON 519 et 2701

BOURSE DE MONTREAL

Sauf deux ou trois exceptions il y avait peu de changements, hier, à la Bourse de Montréal, et le volume des transactions était très faible.

L'action Brazilian Traction ouvrait à 94 1/4 pour baisser ensuite d'un demi-point.

Le C.P.R. ouvrait en baisse d'un point à 236 1/2, pour remonter à 237 1/2, mais perdait ce gain en clôture. L'action ordinaire Hillcrest avait un mouvement prononcé dans la matinée et avançait à 47 3/4, relativement à 42, prix auquel cette action était cotée, il y a deux jours.

L'action Dominion Steel était l'objet de quelques ventes en liquidation et se vendait en baisse à 48.

Le Montréal Power baissait d'un point à 221.

L'action Canada Cement était assez active à 21 1/2 dans l'après-midi. Dans le groupe des valeurs boursières, l'action Tramway & Power était très active et bien supportée aux environs de 34.

Vers la fin de la journée, on annonçait que la ville de New-York avait émis un emprunt de \$45,000,000 à 4 1/2 p.c. et que cet emprunt avait été plus que couvert.

Cela aura probablement une influence sur le marché.

MM. McCuaig Bros., membres de la Bourse de Montréal, nous communiquent la liste suivante des dernières cotes des valeurs de Bourse à Montréal.

COTE DE LA DERNIERE HEURE
20 Mai, 1913.

ACTIONS. Vend. et Achet. à

Bell Telephone Co. 145 145

B. C. Packers Ptd. A. 139 5-8 138

B. C. Packers Ptd. B. 139 5-8 138

Brazilian Traction 94 1-4 94

Canada Cement 21 1-2 21

Canada Car. 77 1-2 74

Canada Loco. 83 1-2 80

Canada Ptd. 236 3-4 236 1-2

Canada Rubber 90 1-2 90

Canada Steel 47 1-2 47

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

Canada Traction 34 1-2 34

BOURSE DE MONTREAL

Le marché était plutôt inactif, hier. L'action Brazilian Traction était un peu plus ferme qu'avant-hier, bien qu'ayant fléchi à 94.

Parmi les valeurs cotées sur le "cours" le Mexican Northern Power baissait à 13 3/8. Depuis quelque temps, cette valeur était lourde. La compagnie déclarait que le bruit qui avait couru d'une émission nouvelle était sans aucune fondation.

20 Mai, 1913.

Burt. F. N. Pref. 94 94 5-8

Brazilian 94 1-2 94

Can. Loco. Pref. 82 1-2 82 1-4

Can. Ptd. 236 3-4 236 1-2

Can. Rubber 90 1-2 90

Can. Steel 47 1-2 47

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

Can. Traction 34 1-2 34

H. BEAUREGARD

Entrepreneur Général en Construction

Tél. Bell Main 735. 70 Rue Saint-Jacques.

MONTREAL

1-M-2-2-1

des annués du pneu ordinaire. Sa composition exclusive en caoutchouc anti-dérapant le met dans une classe à part.

Independent Tire Co., Limited

17 rue Adelaide O. 321 rue Université

Toronto Montréal

40-1-1-1

OPINION SUR LE MARCHE DES VALEURS MONETAIRES

Nous extrayons de la circulaire hebdomadaire de L. G. Beaubien & Co., le passage suivant :

La situation monétaire devient plus difficile à mesure que surgissent des facteurs nouveaux de tension qui s'ajoutent aux anciens. C'est ainsi que la Banque de France persiste à s'approvisionner d'or à New-York malgré une prime de 1-2 à 1 p.c. Il s'ensuit que nos banques doivent prendre des mesures sérieuses pour ne pas se démunir de leurs réserves métalliques. D'autre part nos municipalités ne se rendant pas un compte très exact de la gravité de la situation font exécuter largement les travaux publics qui leur paraissent nécessaires. Pour régler la note elle décident naturellement d'emprunter.

Or elles constatent non sans surprise qu'elles ne peuvent placer leurs obligations à des conditions acceptables. Et alors elles font une démarche très simple : mises au pied du mur par les entrepreneurs, elles s'adressent aux banques. Pendant les dernières semaines nos institutions de crédit ont dû leur consentir dix millions de prêts. Dix millions enlevés de la circulation constituent une somme énorme : la tension monétaire a subi de ce fait sur notre place une très sensible aggravation.

Dans l'ouest la spéculation sur les terrains a pris des proportions insoupçonnées jusqu'ici. Les détaillants ont converti pour la plupart leurs disponibilités en terrains qu'ils ne trouvent pas à revendre. Il en résulte qu'ils ne peuvent faire face à leurs échéances qu'au moyen de billets. Comme dans l'organisme commercial tout s'enchaîne, nos grandes industries qui sont les fournisseurs du marchand n'en retirent pas moins de la situation. Les paiements de 1-4 à 1-2 a. de sous des prix de la clôture de la veille.

Le blé d'Inde variait d'une baisse de 1-8 à une avance de 1-16c.

L'avoine baissait de 3-8c à 1-2c.

20 Mai, 1913.

BLE - Mai - 91

BLE - Juillet - 89 1-2 à 89 5-8

BLE - Septembre - 88 3-4 à 88 7-8

MAIS - Mai - 56 3-4 à 56 7-8

MAIS - Juillet - 56 3-4 à 56 7-8

MAIS - Septembre - 56 3-4 à 56 7-8

AVOINE - Mai - 37 1-2 à 37 5-8

AVOINE - Juillet - 37 1-2 à 37 5-8

AVOINE - Septembre - 37 1-2 à 37 5-8

PORC - Mai - 20 1-2 à 20 5-8

PORC - Juillet - 20 1-2 à 20 5-8

PORC - Septembre - 20 1-2 à 20 5-8

LARD - Mai - 11 1-2 à 11 5-8

LARD - Juillet - 11 1-2 à 11 5-8

LARD - Septembre - 11 1-2 à 11 5-8

COTELETTES - Mai - 11 1-2 à 11 5-8

COTELETTES - Juillet - 11 1-2 à 11 5-8

COTELETTES - Septembre - 11 1-2 à 11 5-8

20 Mai, 1913.

BLE - Mai - 91

BLE - Juillet - 89 1-2 à 89 5-8

BLE - Septembre - 88 3-4 à 88 7-8

MAIS - Mai - 56 3-4 à 56 7-8

MAIS - Juillet - 56 3-4 à 56 7-8

MAIS - Septembre - 56 3-4 à 56 7-8

AVOINE - Mai - 37 1-2 à 37 5-8

AVOINE - Juillet - 37 1-2 à 37 5-8

AVOINE - Septembre - 37 1-2 à 37 5-8

PORC - Mai - 20 1-2 à 20 5-8

INLAND LINES LIMITED

TAUX BAS POUR LES VOYAGES DES VACANCES COMPRENANT REPAS ET CABINES.

BATEAUX POUR PASSAGERS ET FRET PAR EXPRESS, POUR TORONTO, CLEVELAND ET DETROIT.

Toronto et retour, \$19.00, Cleveland et retour \$42.75, Détroit et retour \$45.00. Les bateaux partent pour Toronto et Hamilton le 17 mai, pour Cleveland et Détroit tous les mardis, mercredis et samedis. Pour Cleveland et Détroit tous les mardis, mercredis et samedis. Pour Cleveland et Détroit tous les mardis, mercredis et samedis.

Pour informations concernant le fret, téléphones Main 5562. Pour les billets et cabines téléphones Main 1731.

LIGNES R. & O. BUREAU DES BILLETS Nos 9-11 PLACE VICTORIA.

LA SAISON D'OUVERTURE LE 25 JUIN.

Les places où la fièvre des foies et la malaria sont inconnues — et où la brise de la mer se mêle avec la senteur des pins.

On peut s'adresser aux agents des hôtels pour avoir une brochure ou pour se réserver des chambres — ou à D. OLIVIER, agent des billets de la ville, 9-11 Place Victoria, Montréal.

HOTELS R. & O.

Manoir Richelieu Hotel Tadousac

Murray Bay, Qué. Tadoussac, Qué.

Charles E. Phenix, Gérant. F. B. Bowen, Gérant.

LA SAISON D'OUVERTURE LE 25 JUIN.

Les places où la fièvre des foies et la malaria sont inconnues — et où la brise de la mer se mêle avec la senteur des pins.

On peut s'adresser aux agents des hôtels pour avoir une brochure ou pour se réserver des chambres — ou à D. OLIVIER, agent des billets de la ville, 9-11 Place Victoria, Montréal.

LIGNES R. & O. BUREAU DES BILLETS Nos 9-11 PLACE VICTORIA.

LA SAISON D'OUVERTURE LE 25 JUIN.

Les places où la fièvre des foies et la malaria sont inconnues — et où la brise de la mer se mêle avec la senteur des pins.

On peut s'adresser aux agents des hôtels pour avoir une brochure ou pour se réserver des chambres — ou à D. OLIVIER, agent des billets de la ville, 9-11 Place Victoria, Montréal.

LIGNES R. & O. BUREAU DES BILLETS Nos 9-11 PLACE VICTORIA.

LA SAISON D'OUVERTURE LE 25 JUIN.

Les places où la fièvre des foies et la malaria sont inconnues — et où la brise de la mer se mêle avec la senteur des pins.

On peut s'adresser aux agents des hôtels pour avoir une brochure ou pour se réserver des chambres — ou à D. OLIVIER, agent des billets de la ville, 9-11 Place Victoria, Montréal.

LIGNES R. & O. BUREAU DES BILLETS Nos 9-11 PLACE VICTORIA.

LA SAISON D'OUVERTURE LE 25 JUIN.

Les places où la fièvre des foies et la malaria sont inconnues — et où la brise de la mer se mêle avec la senteur des pins.

On peut s'adresser aux agents des hôtels pour avoir une brochure ou pour se réserver des chambres — ou à D. OLIVIER, agent des billets de la ville, 9-11 Place Victoria, Montréal.

LIGNES R. & O. BUREAU DES BILLETS Nos 9-11 PLACE VICTORIA.

LA SAISON D'OUVERTURE LE 25 JUIN.

Les places où la fièvre des foies et la malaria sont inconnues — et où la brise de la mer se mêle avec la senteur des pins.

On peut s'adresser aux agents des hôtels pour avoir une brochure ou pour se réserver des chambres — ou à D. OLIVIER, agent des billets de la ville, 9-11 Place Victoria, Montréal.

LIGNES R. & O. BUREAU DES BILLETS Nos 9-11 PLACE VICTORIA.

LA SAISON D'OUVERTURE LE 25 JUIN.

Les places où la fièvre des foies et la malaria sont inconnues — et où la brise de la mer se mêle avec la senteur des pins.

On peut s'adresser aux agents des hôtels pour avoir une brochure ou pour se réserver des chambres — ou à D. OLIVIER, agent des billets de la ville, 9-11 Place Victoria, Montréal.

LIGNES R. & O. BUREAU DES BILLETS Nos 9-11 PLACE VICTORIA.

LA SAISON D'OUVERTURE LE 25 JUIN.

Les places où la fièvre des foies et la malaria sont inconnues — et où la brise de la mer se mêle avec la senteur des pins.

On peut s'adresser aux agents des hôtels pour avoir une brochure ou pour se réserver des chambres — ou à D. OLIVIER, agent des billets de la ville, 9-11 Place Victoria, Montréal.

LIGNES R. & O. BUREAU DES BILLETS Nos 9-11 PLACE VICTORIA.

LA SAISON D'OUVERTURE LE 25 JUIN.

Les places où la fièvre des foies et la malaria sont inconnues — et où la brise de la mer se mêle avec la senteur des pins.

On peut s'adresser aux agents des hôtels pour avoir une brochure ou pour se réserver des chambres — ou à D. OLIVIER, agent des billets de la ville, 9-11 Place Victoria, Montréal.

LIGNES R. & O. BUREAU DES BILLETS Nos 9-11 PLACE VICTORIA.

LA SAISON D'OUVERTURE LE 25 JUIN.

Les places où la fièvre des foies et la malaria sont inconnues — et où la brise de la mer se mêle avec la senteur des pins.

On peut s'adresser aux agents des hôtels pour avoir une brochure ou pour se réserver des chambres — ou à D. OLIVIER, agent des billets de la ville, 9-11 Place Victoria, Montréal.

LIGNES R. & O. BUREAU DES BILLETS Nos 9-11 PLACE VICTORIA.

LA SAISON D'OUVERTURE LE 25 JUIN.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Autour du monde \$639.10

Empress of Asia

De Liverpool, 14 juin.

PORTS DE DESCALE :

Madeira, Cape Town, Durban, Colombo, Singapore, Hong Kong, Shanghai, Nagasaki, Kobe et Yokohama.

Service de Knowlton et Sherbrooke

EN VIGUEUR LE 24 MAI.

Spéciaux au Lac Brome.

La gare Windsor, 12 45 p.m. Samedi

Ar. Knowlton, 3 30 p.m. Samedi

Ar. Waterloo, 3 30 p.m. Samedi

La gare Windsor, 12 45 p.m. Samedi

Ar. Knowlton, 3 30 p.m. Samedi

Ar. Waterloo, 3 30 p.m. Samedi

La gare Windsor, 12 45 p.m. Samedi

Ar. Knowlton, 3 30 p.m. Samedi

Ar. Waterloo, 3 30 p.m. Samedi

La gare Windsor, 12 45 p.m. Samedi

Ar. Knowlton, 3 30 p.m. Samedi

Ar. Waterloo, 3 30 p.m. Samedi

La gare Windsor, 12 45 p.m. Samedi

Ar. Knowlton, 3 30 p.m. Samedi

Ar. Waterloo, 3 30 p.m. Samedi

La gare Windsor, 12 45 p.m. Samedi

Ar. Knowlton, 3 30 p.m. Samedi

Ar. Waterloo, 3 30 p.m. Samedi

La gare Windsor, 12 45 p.m. Samedi

Ar. Knowlton, 3 30 p.m. Samedi

Ar. Waterloo, 3 30 p.m. Samedi

La gare Windsor, 12 45 p.m. Samedi

Le projet douanier américain

IL EST ENERGIQUEMENT CRITIQUE AU DINER DE L'ASSOCIATION NATIONALE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Paris, 20. — Le projet douanier américain en ce qui concerne la commerce français a été énergiquement condamné au dîner mensuel de l'Association nationale de l'industrie et du commerce.

M. Lebon, ancien ministre du commerce, président de M. Gabriel Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères, et Paul Delombre, ancien ministre du commerce, y assistaient.

M. Georges Géraud, député de la Charente, en passant en revue le tarif douanier, a critiqué les clauses administratives qui, au lieu de supprimer les obstacles entravant le commerce aux Etats-Unis, les augmentent arbitrairement.

"Quand M. Underwood et ses amis déclarent qu'elles s'appliquent aux fraudeurs de profession, a dit M. Géraud, cette explication ne suffit pas à la France.

M. Caillaux et la loi de trois ans

L'ANCIEN PRESIDENT DU CONSEIL CRITIQUE LE PROJET DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

Paris, 20. — Un grand banquet politique organisé par les radicaux et radicaux-socialistes a été donné récemment, sous la présidence de M. Doumergue, remplaçant M. Combes, absent de Paris actuellement.

M. Caillaux a prononcé un discours au cours duquel il a traité quelques-unes des questions politiques à l'ordre du jour.

Parlant d'abord de la réforme électorale, il dit qu'elle a échoué parce que les républicains ont vu que "les réactionnaires et les progressistes voulaient s'unir pour retarder les réformes démocratiques et diviser les partis de gauche."

M. Caillaux a ensuite critiqué le projet de loi militaire.

— La loi de trois ans, dit-il, aura pour résultat une augmentation d'impôts et une diminution de la production industrielle et agricole.

Comme il faut bien pourtant reconnaître que la France doit faire un effort pour ne pas rester désarmée vis-à-vis de l'Allemagne, l'ancien président du conseil présente un projet qui n'est autre que le projet cher à M. Jaurès.

Il préconise l'amélioration des réserves, le développement des œuvres de préparation militaire, le rajeunissement des cadres et l'augmentation

LE TRAVAIL ORGANISE

AU PROCES D'ATTEAUX ET COLLINS, A BOSTON, ON PRETEND QUE LES CAPITALISTES ONT CONSPIRE POUR LES DISCREDITER.

Boston, 20. — Une tentative pour prouver que les capitalistes s'étaient entendus pour discréditer le travail organisé a été faite en cour Supérieure, aujourd'hui, lorsqu'on a commencé le procès de Wm. Wood, président de la American Woolen Company, de Frederick E. Atteaux et de Dennis Collins.

Les défenseurs sont accusés spécifiquement d'avoir conspiré pour dépeindre de la dynamique à certains endroits dangereux, durant la grève textile de 1912.

Collins comparu comme témoin de la poursuite et confessa une partie du complot, alléguant, néanmoins, qu'il ne savait pas alors qu'il jouait avec la dynamique. Il admit qu'il ne s'attendait pas à être condamné à la prison, s'il disait toute la vérité sur le banc des témoins.

La défense maintient que ni Wood ni Atteaux ne furent témoins de quelque manière au complot.

Collins parla de dynamique qui fut déposée dans différents édifices occupés par des ouvriers, textile de Lawrence, mais il fit à peine allusion à Wood et ne mentionna pas le nom de Atteaux. Il déclara que, sur les instances de John J. Brien qui était alors commissaire d'école de Lawrence, il transporta un paquet de dynamite des instructions de Brien, en distribua à divers endroits occupés par les grévistes. Brien a déjà été trouvé coupable et condamné à l'amende pour avoir distribué la dynamite.

Le témoin fit allusion à Wood lorsqu'il raconta une conversation qu'il eut avec Brien. Ce dernier lui annonça qu'il serait le prochain maire de Lawrence et que la jolisse somme d'un million supporterait sa candidature. Collins demandait à Brien ce qu'il voulait dire, et celui-ci répondit de cette manière : "Est-ce que tu ne connais pas le président Wood de la American Woolen Company?" Collins répondit dans la négative et Brien lui expliqua qu'on le mettrait plus tard au courant de la chose.

Selon Collins, Brien ne fit plus mention de Wood. Presque, cependant, par le procureur du district, il eut à déclarer à l'avocat de la poursuite, vendredi dernier, que Brien avait dit que M. Wood et plusieurs autres millionnaires supporteraient sa candidature à la mairie. Il expliqua qu'il était nerveux dans le bureau du procureur du district et que, seules, ses déclarations sur le banc des témoins étaient véridiques.

Henry F. Hurlbert, le défenseur de Wood, refusa d'interroger Collins, se basant sur le fait que le témoignage de ce dernier n'avait pas incriminé Wood.

La défense maintient que ni Wood ni Atteaux ne furent témoins de quelque manière au complot.

Collins parla de dynamique qui fut déposée dans différents édifices occupés par des ouvriers, textile de Lawrence, mais il fit à peine allusion à Wood et ne mentionna pas le nom de Atteaux. Il déclara que, sur les instances de John J. Brien qui était alors commissaire d'école de Lawrence, il transporta un paquet de dynamite des instructions de Brien, en distribua à divers endroits occupés par les grévistes. Brien a déjà été trouvé coupable et condamné à l'amende pour avoir distribué la dynamite.

Le témoin fit allusion à Wood lorsqu'il raconta une conversation qu'il eut avec Brien. Ce dernier lui annonça qu'il serait le prochain maire de Lawrence et que la jolisse somme d'un million supporterait sa candidature. Collins demandait à Brien ce qu'il voulait dire, et celui-ci répondit de cette manière : "Est-ce que tu ne connais pas le président Wood de la American Woolen Company?" Collins répondit dans la négative et Brien lui expliqua qu'on le mettrait plus tard au courant de la chose.

Selon Collins, Brien ne fit plus mention de Wood. Presque, cependant, par le procureur du district, il eut à déclarer à l'avocat de la poursuite, vendredi dernier, que Brien avait dit que M. Wood et plusieurs autres millionnaires supporteraient sa candidature à la mairie. Il expliqua qu'il était nerveux dans le bureau du procureur du district et que, seules, ses déclarations sur le banc des témoins étaient véridiques.

Henry F. Hurlbert, le défenseur de Wood, refusa d'interroger Collins, se basant sur le fait que le témoignage de ce dernier n'avait pas incriminé Wood.

UN DRAME A ST-PAUL

POUR EVITER UN JUGEMENT, UN MARI TUE SA FEMME ET SE SUICIDE.

St-Paul, 20. — L'arrestation de J. Curl, accusé d'avoir reçu de faux chèques par l'intermédiaire de la note, a provoqué un drame.

Après son arrestation, mercredi dernier, Curl fut mis en liberté, sous caution, de mille dollars. Mlle Margaret Halfey, sa fiancée, était arrivée de Kansas City, ce jour-là même et ils se marièrent dans l'après-midi. Mlle Halfey déclarait qu'elle avait confiance en son fiancé, malgré l'accusation qui pesait sur lui.

Carl devait comparaître hier devant le juge, mais il ne se présenta pas. On commença aussitôt des recherches et Curl fut trouvé dans une maison. On l'y trouva avec sa femme. Tous deux étaient mourants.

Carl mourut une demi-heure plus tard et sa jeune femme, qui a plusieurs blessures, ne tardera pas à rendre le dernier soupir.

UN EMULE DE BONNOT

ENCORE UN DRAME OU L'AUTOMOBILE JOUE UN GRAND ROLE.

Paris, 21. — Un crime, dont l'auteur rappelle les exploits de bandits en automobile, qui furent récemment guillotins, a été commis ce matin, lorsqu'un commerçant de voitures automobiles, nommé Dondene, a été assailli et mortellement blessé par un acte apparemment à l'aise. Ce dernier se présentait chez le marchand, examina plusieurs voitures, en choisit une et lui demanda de la conduire en automobile à Senlis, où, dit-il, ses parents achèteraient la machine.

En arrivant à Senlis, le client, sous un prétexte quelconque, demanda à Dondene d'arrêter sa machine, puis lui tira à bout portant, six coups de revolver. Il poussa ensuite le corps inanimé sur la route et s'éloigna lentement dans la machine.

Quelques paysans, en entendant les coups de feu, coururent sur le lieu de la tragédie, mais Dondene était si sérieusement blessé qu'il ne put rien leur dire de ce qui s'était passé.

Un homme disant s'appeler Davignon et qui logeait dans un hôtel de Paris, est soupçonné d'être l'auteur du crime. Il revint à Paris dans une automobile, prit sa femme qui l'attendait à l'hôtel, et disparut sans laisser de traces.

UNE MORT HORRIBLE

UNE FEMME TOMBE D'UN BALCON A UNE ALTITUDE DE 200 METRES.

Berlin, 20. — Une femme, qui faisait une ascension en ballon, est morte aujourd'hui d'une manière horrible, près de Munich.

Les aéronautes avaient décidé de terminer leur voyage à Munich. Lorsque le ballon fut assez près du sol, les aéronautes voulurent descendre de la nacelle. Malheureusement, l'un d'eux tomba et le ballon, ainsi délesté, remonta rapidement. La femme, qui avait commencé à descendre de la nacelle, ne put, malgré ses efforts, y remonter. L'aéronaute qui y était resté la saisit et fit tout ce qu'il put pour l'attirer à lui. Lorsque le ballon fut arrivé à une hauteur de 200 mètres, ses forces l'abandonnèrent et il dut lâcher prise.

Le corps n'a pas encore été retrouvé. Le ballon a atterri à une grande distance de Munich.

LE POIDS DU PASSE

Los Angeles, (Californie), 20. — Un ancien employé de Santa Fé Railroad, Williams St-John Kanney, qui a reconnu avoir commis, au détriment de la compagnie, des vols dont le total atteint de 60,000 à 100,000 dollars, a été condamné à sept ans de prison.

Kanney est un ancien pensionnaire de Elmira Reformatory de New-York.

Il affirmait que d'anciens co-détenus l'ont mis dans l'obligation de commettre des vols à leur bénéfice, en le menaçant de lui faire perdre sa position par la révélation de son passé. Lui-même ne pouvait rien conserver du produit de ses vols.

Il affirmait que d'anciens co-détenus l'ont mis dans l'obligation de commettre des vols à leur bénéfice, en le menaçant de lui faire perdre sa position par la révélation de son passé. Lui-même ne pouvait rien conserver du produit de ses vols.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la page 3)

construction et l'achat de vaisseaux. Il aurait pu accorder un contrat pour trois dreadnoughts sans en demander l'autorisation du parlement.

Sir George Ross : "Il aurait été obligé de recourir au parlement pour obtenir l'argent nécessaire au paiement de ces navires."

Le sénateur Daniels ajouta que l'intercolonial devait une source de profit sur toutes ses voies ferrées. L'acquisition d'embranchements ajoutait grandement à l'utilité du chemin de fer et augmentait considérablement ses profits.

Le sénateur McSweeney déclara qu'il était en faveur de l'amélioration de l'intercolonial par l'acquisition et la construction d'embranchements.

Sir George Ross dit que toute le monde voulait l'amélioration et le grandissement de l'intercolonial, spécialement par l'acquisition d'embranchements. On s'objectait, cependant, à donner au gouvernement ou à un ministre le pouvoir d'acquiescer des embranchement ou de les construire sans l'autorisation du parlement. Le gouvernement ne pouvait rien acheter, à moins que l'argent nécessaire n'eût été d'abord voté. Pourquoi, alors, lui donner le pouvoir d'agir d'une telle manière dans ce cas? Pourquoi le gouvernement chercherait-il, dans ce cas, le droit d'acheter d'abord et de chercher l'autorisation ensuite?

Sir George ajouta que la majorité libérale du sénat n'avait pas hésité à amender le bill de l'ancien gouvernement et à l'hésiter pas à agir de la même manière pour celui-ci. Il espérait pouvoir présenter un amendement en comité qui sauvegarderait le bill.

Le sénateur Domville ne fut pas de l'opinion de Sir George Ross. Au contraire, il pensa que c'était une bonne législation, en vertu de laquelle l'intercolonial pourrait obtenir les embranchements dont il avait besoin. D'ailleurs, on pouvait être sûr que le ministre des chemins de fer ferait un marché juste et favorable.

Le sénateur Dandurand lut l'amendement que le sénat avait imposé au bill de l'ancien gouvernement libéral, pour l'acquisition d'embranchements, et il pensa qu'il n'était que juste de sauvegarder de la même manière le bill actuel.

Le sénateur Cloran reprit le débat sur le bill des routes. Il censura ceux qui ont critiqué le travail déjà accompli par les constructeurs de routes en Canada. Les hommes qui étaient quand même d'une grande utilité avec une hache et un sac de farine avaient accompli un travail gigantesque. Ils avaient sillonné de routes le grand domaine du Canada. Quelques-uns n'étaient pas parfaits, mais elles étaient quand même d'une grande utilité au commerce rural. Le sénateur Cloran ajouta que le règlement autorisant le ministre des chemins de fer à entrer dans une province et à y construire une route était clairement une invasion des droits provinciaux. Il déclara que le bill, sous son apparence d'amélioration aux bonnes routes, masquait la création d'une machine de corruption électorale. C'est pourquoi, le bill devait être amendé.

Le sénateur Bolduc déclara qu'il était contraire aux intérêts du parti libéral. Le sénateur Bolduc dit qu'on pouvait se fier au gouvernement, pour que l'argent fut dépensé d'une manière convenable. Le rejet du bill causerait plus de tort au parti libéral que sa passation. Il ajouta que le Canada avait actuellement une administration en laquelle on pouvait avoir confiance.

Le sénateur Dandurand ajourna le débat.

Le sénateur Bolduc dit que cela était équivalent à la même chose. L'opposition au sénat avait donc plusieurs raisons contre le bill, mais elle était aussi bien d'admettre franchement qu'elle repoussait le bill, parce qu'il était contraire aux intérêts du parti libéral. Le sénateur Bolduc dit qu'on pouvait se fier au gouvernement, pour que l'argent fut dépensé d'une manière convenable. Le rejet du bill causerait plus de tort au parti libéral que sa passation. Il ajouta que le Canada avait actuellement une administration en laquelle on pouvait avoir confiance.

Le sénateur Dandurand ajourna le débat.

LA NAVIGATION

SERVICE DES SIGNAUX

Voici les dernières dépêches que nous communiquons le bureau du service des signaux :

L'Islet — Beau, calme.

Cau Saumon — Beau, vent nord-ouest.

Pointe au Père — Beau, vent ouest.

Petit Métis — Beau, vent ouest.

Matane — Nuageux, vent ouest.

Cap Chatte — Beau, vent nord-ouest.

Riv. Martin — Beau, vent nord-ouest.

Pointe Renommée — Beau, vent nord-ouest.

Cap Rosier — Nuageux, vent nord.

Cap Ray — Nuageux, vent nord.

Cap Race — Grésil, vent ouest.

Pointe Amour — Nuageux, vent est.

Belle Isle — Nuageux, vent est.

Longue Pointe — Nuageux, vent nord-ouest.

Verchères — Nuageux, vent nord-ouest.

Sorel — Beau, vent nord-ouest.

Trois-Rivières — Beau, vent nord-ouest.

Batiscan — Beau, vent nord-ouest.

St-Jean — Nuageux, vent nord-ouest.

Grondines — Nuageux, vent nord-ouest.

Portneuf — Nuageux, vent nord-ouest.

St-Nicholas — Nuageux, vent nord-ouest.

Québec — Nuageux, vent nord-ouest.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Québec, 20 mai — Arrivées : "Corinthian", "Bamber", London.

"Malmstad", Paulsen, Sydney; Montréal, McNeill, London; Maskinonge, Griffiths, Sydney; Thyria Menier, Jones, Anticosti.

Le "Laurentide" de la ligne White Star est attendu à Liverpool ce matin.

Le "Mégantic" de la ligne White Star est attendu à Québec ce soir, doit arriver à Montréal cette après-midi.

Le "Wittekind" de la ligne Canada a quitté Rotterdam lundi dernier en route pour Québec et Montréal.

"La Touraine" est attendu à Québec cette après-midi, et doit arriver à Montréal demain.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Les océaniques dont les noms suivent se dirigent vers notre port :

Vaisseau — Partis de — Date

Mitwaukee — Autosagasta .. 10 avril

Bendu — Bogoon .. 19 avril

Boulama — Demerara .. 20 avril

Domina — Sabine .. 28 avril

Willpool — Newport .. 1 mai

Montreal — London .. 2 mai

Manxman — Bristol .. 6 mai

Manchester Commerce — Manchester .. 6 mai

Cervona — Middleboro .. 7 mai

Teespool — Liverpool .. 11 mai

Jacoma — Newcastle .. 10 mai

Vaterland — Rotterdam .. 12 mai

Mégantic — Liverpool .. 13 mai

Westonby — Gènes .. 13 mai

Mout Royal — Anvers .. 14 mai

Berclina — Blyth .. 14 mai

Sicilian — London .. 15 mai

Athena — Glasgow .. 17 mai

Manchester Importer .. 17 mai

Tunisian — Liverpool .. 17 mai

Bray Head — Anvers .. 17 mai

Lake Manitoba — Liverpool .. 17 mai

Pretorian — Glasgow .. 17 mai

Witkind — Rotterdam .. 19 mai

Calrdhu — Newcastle .. 19 mai

IMMEUBLES ET OCCASIONS D'AFFAIRES

PERES DE FAMILLE

qui avez l'expérience de la vie, montrez votre esprit de prévoyance et facilitez l'établissement de vos fils et de vos filles en leur achetant des contrats — payables par petits versements, — dans le

"PRET IMMOBILIER LIMITEE"

qui leur prêtera SANS INTERET dans l'ordre numérique de leur inscription, le montant d'argent dont ils auront besoin pour se bâtir une maison ou acquérir une propriété de rapport ou pour toute autre opération immobilière — les plus profitables et les plus sûres des opérations.

Le "Prêt Immobilier, Limitée" est dirigé par des hommes d'affaires en vue et offre au public toutes les garanties d'administration prudente et progressive.

Demandez la Brochure Explicative Gratuite.

REPRESENTANTS DEMANDES. — Il y a encore quelques situations à prendre pour des agents bien qualifiés dans les districts non représentés. S'adresser au gérant du

"PRET IMMOBILIER LIMITEE"

244 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

TELEPHONE: BELL EST 5779.

1000 Parts de la "Union Abbitibi Gold Mining Co."

à échanger pour un terrain et remettre de l'argent s'il le faut. S'adresser à

J. A. ROY

CHAMBRE 12 Edifice "LA SAUVEGARDE" TEL. MAIN 1318

ou le soir, 876a Durocher. Tél. St-Louis 5825. 38-3-Im.

A. ROBÈRGE

70 St-Jacques, Tél. Main 2319

RUE ALBANI, près rue Delellis, un lot vacant de 50 x 100 pieds, voisin d'une maison. Prix, 50 cents le pied.

RUE ST-HUBERT, entre Rachel et Marie-Anne, maison, façade en pierre, 30 pieds de front, 3 logements, 8 chambres, fournaise, etc. Prix, \$13,000.00.

AVENUE DU PARC, 2 maisons, 6 logements de 9 et 10 pièces, fournaise, etc. Terrain 50 x 110 pieds. Maison, 50 x 90 pieds. Prix, \$50,000.00.

RUE CHÉRIER, cottage pierre et brique, 10 chambres, terrain 22 x 23 x 120 pieds, écurie ou garage. Paiement très facile. Possession immédiate.

COIN MONTREAL et Robin, maison 42 x 70 pieds. Prix, \$5,500.

AVENUE LAVAL, près St-Louis de France, belle maison, 3 étages, 2 logements, fournaise, etc. Prix, \$10,000.

A STE-ANNE DES PLAINES, une terre de 175 à 180 arpents, sur le chemin public et au coin de 4 routes, 40 arpents en bois environ. Avec maison, grange de 100 pieds de front, etc. Prix, \$8,000.00, vendre à conditions très faciles, ou à échanger contre maison à la ville.

AVENUE WILDER, Outremont, côté ouest, entre Van Horne et Ducharme, 2 lots vacants de 25 x 104 pieds chacun. Prix, 90 cents le pied.

A ROBÈRGE, 70 St-Jacques. Tél. Main 2319. 38-3-Im.

PROPRIETES ET TERRAINS A VENDRE PAR

CHALUT & ROY

745 Ontario-Est. Tél. Est 93

\$35,000 — COIN STE-CATHERINE NE ET LASALLE, belle propriété avec façade en pierre, chance exceptionnelle pour spéculateurs.

\$30,000 — POINTE ST-CHARLES, coin Esbriet et Charon, 3 étages, en brique solide, moderne. Revenu 10 p.c. \$10,000 comptant, une offre sera considérée.

\$3,500 — RUE GALT, Verdon, Revenu 10 p.c. Comptant \$1,500, balance facile.

TERRAINS A VENDRE

RUE BENNETT, terrain de 27 x 100

4ème AVENUE, Viauville, 25 x 100.

1ère AVENUE, VIAUVILLE, 25 x 100. Vrai terrain pour acheter sérieusement.

Propriétés demandées entre \$10,000 et \$15,000 sur les rues St-Hubert ou Berlioz. Pourra disposer de \$2,000 à \$2,500 comptant. Ces propriétés devront être situées entre Ontario et Gifford.

On demande des propriétés de rapport dans toutes les parties de la ville.

Pour plus amples informations s'adresser à CHALUT & ROY, 745 rue Ontario Est. Tél. Est 93. 39-6.

CHANGEMENT D'HORAIRE DU C.P.R.

SERVICE DE KNOWLTON ET DE SHERBROOKE

Spécial Lac Brome

La. St. Windsor, 12.45 p.m. Samedi

Arr. Knowlton, 3.20 p.m. Samedi

Ar. Waterloo, 3.50 p.m. Samedi

La. Waterloo, 6.20 p.m. Dimanche

La. Knowlton, 6.48 p.m. Dimanche

Ar. St. Windsor, 9.25 p.m. Dimanche

Spécial Sherbrooke

La. St. Windsor, 1.15 p.m. Samedi

Ar. Orford Lake, 3.45 p.m. Samedi

Ar. Magog, 4.00 p.m. Samedi

Ar. Sherbrooke, 4.30 p.m. Samedi

La. Sherbrooke, 5.35 a.m. Lundi

La. Magog, 6.05 a.m. Lundi

La. Orford Lake, 6.16 a.m. Lundi

Ar. St. Windsor, 9.20 a.m. Lundi

Ce train circule directement via Foster.

La. St. Windsor, 8.25 a.m. Tous les jours

Ar. Magog, 11.24 a.m. Tous les jours

Ar. Sherbrooke, 12.00, midi. Tous les jours

La. Sherbrooke, 6.30 p.m. Dimanche

La. Magog, 6.58 p.m. Dimanche

La. Orford Lake, 7.11 p.m. Dimanche

Ar. St. Windsor, 10.00 p.m. Dimanche

CARDINAL

477 AVE. MONT-ROYAL EST.

Tél. Bell St-Louis 5053.

\$5,500 — MESSIER, près Mont-Royal, 3 étages, 3 logements, comptant \$3,000. Rapport 10 p.c.

\$7,500 — ST-JEROME, 3 côtés, 4 logements, face au carré Fairmont, Revenu 10 p.c. comptant \$3,000.

\$3,800 et \$4,000 — 2 côtés, Rue Garnier, 6 logements, comptant \$1,700 et \$2,000. Vendra séparément.

\$45,000 — MANCHE, 3 étages, 9 logements, plancher en bois dur, fournaise à chaque logement

Grande Assemblée à l'Assomption

SAMEDI, 24 MAI, aura lieu, à l'ASSOMPTION, une grande ASSEMBLEE LIBERALE.

Le député du comté, M. P. A. SEGUIN sera accompagné de l'HONORABLE JACQUES BUREAU et de MM. les députés CALIXTE ETHIER, GUSTAVE BOYER, L. J. GAUTHIER et LUCIEN PACAUD.

Les sujets que traiteront les orateurs sont du plus haut intérêt.

ELECTEURS de l'Assomption, rendez-vous en FOULE.

Le Sénat et le bill naval

LE CLUB DE REFORME ADOPTE, HIER, UNE RESOLUTION DEMANDANT AU SENAT DE REJETER LE BILL BORDEN. — ELECTION DES CONSEILLERS.

Les membres du Club de Réforme ont fait hier soir le choix des conseillers du club pour l'année courante. Les membres suivants ont été élus : MM. R. Chartrand, Emilien Daoust, Joseph Fortier, Flavien J. Granger, Cyrille Laurin, S. Létourneau, Talbot M. Papineau, Antonio Perreault, Thibaut Rinfret, F. X. Roy, Dr E. St-Jacques, J. S. Archibald, W. T. Castle, J. J. Creelman, Dan Gilmore Jr., Dr Milton, L. Hersey, S. W. Jacobs, Arthur F. Legault, Geo. Lyman, W. C. Munn, Hugh G. Semple, Peter Smith, Henry Timmins.

Après le vote, M. Léon Garneau, C. R., président sortant de charge, remercia les membres de l'honneur qu'on lui avait fait en l'élevant à la présidence l'an dernier. Vous m'avez élu à cette charge, peu de temps après que notre parti eut abandonné la direction des affaires publiques, dit-il, et je crois que la vitalité dont notre club a fait preuve, démontre amplement qu'il y aura encore de beaux jours pour le parti libéral. M. Garneau félicita aussi les nouveaux officiers du club, puis il appela M. A. N. Brodeur, vice-président du club, à présider la réunion.

Plusieurs autres membres du club prirent la parole. Le premier fut M. A. R. MacMaster, C. R. Il commenta le discours de M. Borden, à Toronto. Il y a plus de cinquante ans, le parti libéral se leva et combattit pour faire triompher la cause du gouvernement responsable et depuis, il n'a cessé de lutter pour obtenir au peuple ce qu'il lui faut. Les réformes nécessaires, c'est presque une loi de l'histoire maintenant que les peuples ont à toutes les deux générations des questions graves à régler. Nous en avons une actuellement, c'est celle de la marine. M. MacMaster protesta énergiquement contre les accusations de déloyauté proférées par M. Borden à Toronto, à l'égard de Sir Wilfrid Laurier et du parti libéral. Ces paroles sont une honte parce qu'elles sont mensongères et qu'elles ont été dites par un homme trop renseigné et trop intelligent pour en être convaincu.

La doctrine du parti libéral pour ce qui a trait aux relations du Canada avec la mère-patrie reste toujours la même; c'est celle qui accorde aux colonies, aux nations associées, dit M. MacMaster, la plus grande somme de liberté compatible avec notre statut

IL NE PEUT SURVIVRE

CHARLES POIRIER A SUCCOMBE A SES BLESSURES.

Charles Poirier dont nous annonçons l'accident dans nos "Faits Divers", hier, a succombé à l'hôpital Notre-Dame, hier après-midi vers une heure.

Le corps sera transporté à la morgue aux fins d'enquête.

UN PIED FRACTURE

UN HOMME BEAUVAIS VICTIME D'UN PENIBLE ACCIDENT.

Vers une heure de l'après-midi, hier l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée au coin des rues Lafontaine et Huron pour recueillir un nommé Amédée Beauvais, qui ayant fait une chute de 25 pieds de hauteur, s'était fracturé un pied.

Le blessé demeure au No 1731 rue Ste-Catherine-Est.

PICKPOCKET ARRETE

LES DETECTIVES FAFARD ET MERCIER METTENT SOUS VERROUS UN TIRE-LAINE QUI OPERAIT DANS LES TRAMWAYS.

Malgré la chasse active qui leur est faite, les pickpockets ne désarment pas.

Hier après-midi, dans un tramway de la rue Ste-Catherine, allant vers l'est, vers 3 h. 30, de nombreux passagers se tassèrent sur la plateforme. Parmi il y avait deux Polonais, dont l'un Max Shaffoorick, sentit la main d'un adroit voleur se glisser dans sa poche de veste et en retirer prestement un porte-monnaie contenant \$18. Le voleur son coup fait avant l'arrêt du tramway, à St-Denis, sauta de la voiture et prenant la course gagnait la rue St-Jacques, vers le Nord; dans sa course le pickpocket perdit son chapeau; ce fut le polonais volé qui à son tour s'était mis à sa poursuite, le ramassa. Plusieurs personnes s'élançèrent après les deux hommes.

Les détectives Mercier et Fafard, en observation au coin de St-Denis et Ste-Catherine avaient vu eux aussi la course échevelée des deux hommes. Ils s'élançèrent à leur tour, guidés par la foule ils pénétrèrent dans une cour où on supposait le voleur caché; peu d'instants après, ils le découvrirent parmi des balles de foin dans une écurie.

Amené au poste No 4, le voleur a donné son nom, Sam Gordon. On a trouvé sur l'accusé \$18.

Dans sa course, Gordon avait jeté le porte-monnaie de Shaffoorick; celui-ci est rentré en possession de son argent.

Gordon a été amené aux cellules au bureau de la Streté.

Le chef Charpentier a félicité les deux agents Mercier et Fafard de leur bonne capture.

ROBERTS VS "FRISCO"

POUR LA DEUXIEME FOIS, LE SECRETAIRE DE LA DOMINION ALLIANCE S'EST PRESENTE A L'ENQUETE DE LA COMMISSION DES SANS TEMOINS. — REPRISE DE L'ENQUETE LE 30 COURANT.

Pour la deuxième fois, hier après-midi, les commissaires ont siégé dans le plus absolu huis clos, pour s'occuper de l'affaire "Roberts-Frisco" et pour la deuxième fois M. J. H. Roberts s'est trouvé dans l'impossibilité de présenter aux commissaires ses fameux témoins.

Après plusieurs échanges de paroles avec les commissaires, le secrétaire de la Dominion Alliance a demandé un nouveau sursis; c'est le 30 courant que nous verrons arriver à l'hôtel de ville les témoins qui doivent "prouver" les avancées de M. Roberts. Il sera prudent de la part des commissaires de connaître la "valeur" des témoins, avant qu'ils ne fassent leurs dépositions, car par le passé, certains témoins amenés devant d'autres commissaires par M. J. H. Roberts n'étaient guère croyables.

Pendant ce temps, le chef Campeau attend avec impatience le résultat de cette enquête.

LA RECOMPENSE DUE AUX BRAVES

SON HONNEUR LE MAIRE ET LES COMMISSAIRES ACCEPTE LE PATRONAGE DE LA SERIE DE REPRESENTATIONS DE VUES ANIMEES QUI SERONT DONNEES AU PROFIT DES POMPIERS. — DES MEDAILLES SERONT DISTRIBUEES A CEUX QUI ONT ACCOMPLI DES ACTES DE BRAVOURE.

Les commissaires ont donné, hier, leur approbation au projet du chef Tremblay, de donner du 23 juin au 5 juillet, au Théâtre Français, des représentations de vues animées, dont les recettes seront versées au fonds de secours de l'Association de Bienfaisance de la brigade des pompiers. Ces représentations seront données sous le patronage de Son Honneur le Maire et de MM. les Commissaires de la Cité.

Les vues représenteront la Brigade actuelle à l'œuvre, et aussi les progrès du département depuis 1860, c'est-à-dire qu'elles sauront susciter l'intérêt de tous.

Les commissaires ont aussi approuvé l'idée du chef Tremblay, de distribuer à la première de ces représentations, des médailles aux membres de la Brigade qui ont accompli des actes de bravoure, qui ont depuis tant d'années, sauvé bien des vies, tout en risquant la leur, et qui n'ont pas encore reçu la récompense de leur dévouement. Un comité nommé par les commissaires choisira les hommes qui auront mérité cette croix d'honneur.

La perception des licences municipales

LE REVENU A ETE DE \$424,212 EN 1912, SOIT UNE AUGMENTATION DE \$50,408 SUR 1911. — LES SUGGESTIONS DE M. A. BIENVENU AU SUJET DE LA PERCEPTION DES LICENCES DE VOITURES. — LES VOITURES-AUTOMOBILES.

M. A. Bienvenu, surintendant du département des licences, a présenté, hier, aux commissaires, son rapport pour l'année 1912. Plusieurs suggestions importantes y sont contenues, relativement à la perception de certaines taxes, dont le système actuel ne permet pas de retirer le revenu total.

L'année 1912 a donné un bon résultat pour le département des licences, comme pour les autres départements, percepteurs des revenus de la ville. L'augmentation dans le nombre des licences a été à peu près générale, en 1912, les voitures venant en première ligne avec une différence en plus de 1,097, soit une augmentation de revenu de \$18,064.00.

Les licences qui rapportent aujourd'hui plus de \$10,000, par année, à la ville, sont celles des voitures, \$170,443.00; des agents d'immobiliés, \$35,212.00; des agents privés de bouchers, \$34,512.00; des théâtres et salles de vues animées, \$31,750.00; des colporteurs, \$29,950.00; des buanderies, \$18,912.00; des propriétaires de chiens, \$18,108.00; des magasins de bric à brac, \$10,512.00.

M. Bienvenu fait remarquer que le département a beaucoup de difficulté à rechercher les agents d'immobiliés et les colporteurs en ruptures de règlement. Quatre inspecteurs sont exclusivement occupés à ce travail. Dans les deux cas, la licence est d'un prix élevé, \$50 et \$100; il est donc important d'en poursuivre la perception. Le travail fait dans cette direction est efficace, puisque l'augmentation de l'an dernier pour la licence des agents d'immobiliés a été de \$14,950 et celle des colporteurs, de \$5,900.

Il y avait 17,263 voitures à Montréal, en 1912, comprenant 911 voitures pour le transport des voyageurs, 15,077 voitures de charge, 1,240 pour la promenade et 35 corbillards. C'est une augmentation de 1,097 sur l'année 1911.

Les voitures de promenade n'ont contribué que le chiffre de 27 à cette forte augmentation, indice bien clair qu'elles sont graduellement remplacées par les automobiles. "D'un autre côté, dit M. Bienvenu, on constate que les grandes maisons de commerce et les entrepreneurs ont transformé de plus en plus leurs voitures de livraison ou de charge en camions automobiles. Or, comme la taxe des automobiles est payée à la Province, il en résulte que pour chaque camion automobile qui fait son apparition dans les rues, la ville perd une taxe de voiture.

"La situation n'est pas encore grave, parce que le nombre des camions automobiles n'est pas très grand, mais avant peu d'années, elle le sera, car le revenu des voitures aura accusé la tendance à la diminution. Ce revenu étant de \$170,443.00, il vaut la peine d'être conservé, et je dois appeler de nouveau votre attention sur

CIRCULATION DES VOITURES

UN PROJET DE REGLEMENT POUR EMPECHER LES VOITURES DE STATIONNER DANS LES RUES.

Le comité de Législation municipale se réunira, aujourd'hui, pour prendre en considération deux questions importantes : la date des dérangements et un projet de règlement concernant la circulation des voitures. Ce dernier contient plusieurs clauses d'un grand intérêt, les voici :

Les processions et parades seront interdites dans les rues de Montréal, à moins qu'un avis ait été envoyé, par écrit, vingt-quatre heures auparavant au chef de police. Cette mesure ne s'appliquera pas aux parades religieuses, militaires, semi-militaires, nationales ou fêtes du travail, ni aux processions de moins de 50 personnes. Le règlement interdit également la manœuvre dans les processions devant les rues pour ne pas gêner la circulation.

Il est défendu de réparer des voitures sur la rue; seules les réparations temporaires nécessaires pour le transport de la voiture seront tolérées.

La clause la plus importante du règlement est la suivante :

"Il est défendu de laisser une voiture d'un genre quelconque stationner sur une rue commerciale plus longtemps que 15 minutes, ou sur une autre rue, à moins que ce ne soit pour y faire des réparations temporaires. Le recorder sera seul juge, quant à ce qui constitue une rue commerciale.

L'embellissement des parcs

On va commencer les travaux d'embellissement du parc Rosemont.

En réponse à la demande de l'échevin Poissant au sujet du parc Lafontaine, les commissaires feront rapport au conseil, que des améliorations seront faites à ce parc dans le cours de l'été.

Les commissaires recommanderont aussi qu'une somme de \$500 soit votée pour travaux permanents préliminaires pour l'embellissement du parc de Rosemont, qui a été acheté dernièrement.

ELLE SE JETTE A L'EAU

UNE FEMME SE SUICIDE AU PONT VIAU.

Vers midi et quinze, hier, Roméo Tétrault, fils du lieutenant Tétrault, de la station de police d'Ahuntsic, s'en revenait chez lui pour dîner, quand il aperçut une femme qui enjambait le garde-fou du Pont-Viau et avant que le jeune homme qui s'était mis à courir pour empêcher la femme d'accomplir son triste projet, arrivât, l'inconnue levait les bras en l'air se jetait dans les eaux de la Rivière des Prairies, profondes, à cet endroit, de 2 à 30 pieds.

Roméo Tétrault courut à la station avertir son père : des recherches furent organisées immédiatement par l'officier, mais elles n'ont donné aucun résultat.

L'inconnue paraissait âgée d'une trentaine d'années; elle était vêtue d'un imperméable bleu foncé; elle était nu-tête.

Quoique ayant été vue par plusieurs personnes dans Ahuntsic, avant qu'elle n'eût accompli le plongeon fatal, personne ne la connaît.

Le lieutenant Tétrault dit que dans 4 à 5 jours le courant ira déposer sa victime dans la baie sagement, comme dans tous les cas de suicides qui se sont produits au Pont Viau.

UNE BELLE SOUSCRIPTION

LE GRAND TRONC SOUSCRIT \$5,000.00 AU FONDS DU CENTENAIRE CARTIER.

Connaissant la grande part que prit Sir Georges-Etienne Cartier dans la création du chemin de fer Grand Tronc, les directeurs de cette Corporation ont sollicité M. E. W. Villeneuve, président du comité de Centenaire Cartier par l'entremise de M. Wm. Wainwright, vice-président, qu'ils soucrivirent \$5,000 au fonds du Centenaire Cartier.

Sous ce rapport, il est intéressant de noter que c'est Cartier qui a obtenu l'incorporation du Grand Tronc, lequel a tant fait pour développer le Canada en général et en particulier la ville de Montréal. Cartier fut toujours fier de ce fait. Dans un discours prononcé à la Législature en 1854, il déclara qu'il tenait la construction du Grand Tronc pour le plus grand avantage dont eût bénéficié le pays et qu'il était plus fier d'avoir mené à bonne fin la loi décrétant son incorporation que toute autre action de sa vie. Le Grand Tronc au début de sa carrière eut beaucoup de difficultés financières et autres à surmonter et ce fut dû principalement aux efforts de Cartier que cette Compagnie put vaincre ces difficultés et que son succès fut assuré.

Repasant sa carrière publique, à un grand banquet donné en son honneur par les citoyens de Montréal, le 30 octobre 1866 à la veille de son départ pour Londres, comme un des délégués de la Confédération Cartier résumait ses efforts qui lui avaient fait en faveur du Grand-Tronc : "En 1852-53, encouragé par le ministre Hincks-Morin, j'ai demandé l'incorporation de la compagnie du Grand Tronc et je l'ai fait voter malgré la plus furieuse opposition. J'ai aussi fait voter la construction du pont Victoria. Vous vous rappellerez les préjudices qu'il y avait contre cette mesure. Ce devait être une entreprise qui inonderait Montréal et qui détournerait le commerce vers Portland. Mais ces préjudices contre ces grandes mesures furent bientôt dissipés et ce ne fut qu'une tempête passagère. Il en fut de même pour le Grand Tronc et le pont Victoria. Le Grand Tronc et le pont Victoria ont inondé Montréal avec une abondance de prospérité. Ce serait Montréal sans le Grand-Tronc ? Il a assuré pour nous le commerce de l'Ouest."

Ce fut aussi Sir Georges-Etienne Cartier, qui à la session de 1872, présenta des résolutions pour la construction du chemin de fer Pacifique Canadien. Après un débat remarquable, l'acte incorporant le Pacifique Canadien fut passé, et Cartier soutint sur ses pieds s'écria au milieu des applaudissements, ces mots qui sont devenus historiques : "En route pour l'Ouest!"

William Gilbert, tout comme son ex-associé William Connors est recherché par la police de Philadelphie, pour vol. Ces deux tristes individus sont mis avec une recherche extrême; ce qui rend encore le travail des détectives beaucoup plus difficile; ils fréquentent les meilleurs hôtels.

L'arrestation de ces deux comparses de William Connors, alias Barret, alias Thompson, par les détectives Lepage et Gorman donne une preuve évidente de l'excellence du travail exécuté par ces deux détectives; aussi lorsque le sous-chef Charpentier a appris l'exploit de ses deux subordonnés ne leur a-t-il pas ménagé les félicitations.

Les détectives Lepage et Gorman sont décidés à faire une guerre à mort à tous les pickpockets qui tombent à Montréal et ils tiendront parole.

LA MONTREAL WATER & POWER

Les commissaires ont écrit à la Montreal Water and Power Ry., insistant pour obtenir les renseignements que cette compagnie avait promis de fournir il y a déjà longtemps.

EN VOUS RASANT — Si il vous arrive de vous couper, une pile de Poudre ELLINGKOT empêchera la coupure de saigner et arrêtera le sang. 25c la boîte. Dans toutes les pharmacies. 40-1-D

DECES

PAPINEAU. — A Ste-Anne des Plaines, le 18 mai 1913 est décédé M. Antoine S. Papineau. Le service a eu lieu lundi 19 courant, 40-1-D

VOIES URINAIRES

MALADIES DE LA VESSIE
MALADIES VENERIENNES
Dr G. ARGHAMBULT
Heures : 8-10 a.m. TEL. EST 3953
de 1-3 p.m. 377 rue St-Denis
Bureau 7-9 p.m.

Les DENTISTES GENDREAU

ont transporté leurs bureaux
Au No 535 rue St-Denis
Tél. Bell Est 2916.

ARGENT A PRETER

Argent à prêter sur titre, 3ème et 4ème hypothèque et Achat des balances de poids de vases. S'adresser à A. JET-TE & CIE, Édifice du Crédit-Foncier, 81 rue St-Jacques.
Chambre 10, Montréal. Tél. Main 7097.

THE ABBOTT HOTEL COMPANY

LIMITED
JOHNNY BERTRAND, Gérant
Liqueurs et Cigares de 1er choix. 181 et 187 Boulevard St-Laurent, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191,